

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4340 du Vendredi 26 Juin 2026 - 75^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr Secus aut

GOVERNANCE

“Publiez ce que vous payez” interpelle le Gouvernement et le FMI



La Coalition dirigée par Christian Mounzéo (à g.) demande à réformer en profondeur le secteur des ressources naturelles. (P.11)

UNION PATRONALE ET INTERPROFESSIONNELLE DU CONGO (UNICONGO)

Dieudonné Ndinga Moukala prend les commandes!



Dieudonné Ndinga Moukala (P.16)

VIENT DE PARAITRE

«Cartes sur table ou le devoir de transmettre» de Bernard Mackiza

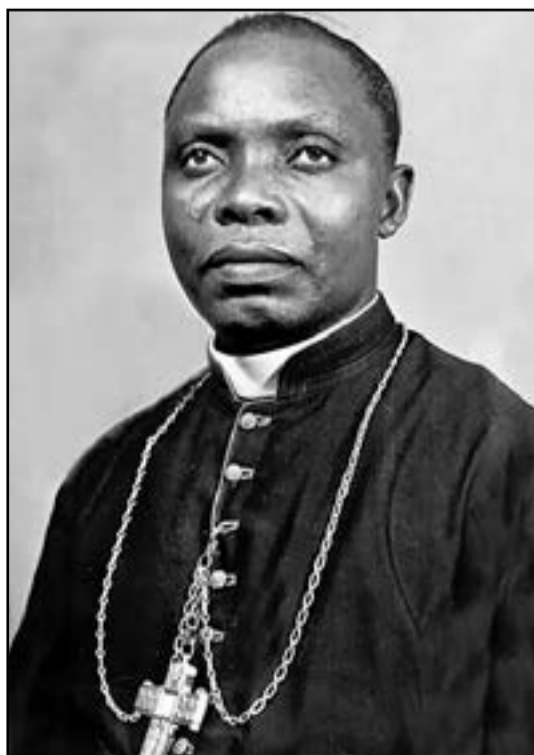
Bernard Mackiza dédicant son ouvrage (P.13)



DEVOIR DE MEMOIRE

55^{ème} anniversaire du rappel à Dieu de Mgr Théophile Mbemba

Par Soeur Thècle Bahamboula, religieuse de Notre-Dame du Rosaire. (P.9)



CANAL+

DONNONS DE LA VOIX !



LE DECODEUR HD A 1000 FCFA TTC DES LA FORMULE EVASION + INSTALLATION OFFERTE

REABONNEZ-VOUS A VOTRE FORMULE HABITUELLE 30 JOURS OFFERTS A TOUTES LES CHAINES

92 92

EDITORIAL

Bernard Mackiza

5^e EDITION DE LA SEMAINE HSE D'ENI CONGO

L'art, un outil plus qu'efficace pour vulgariser l'HSE

De la 5^e édition de la Semaine Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) d'Eni Congo, qui s'est déroulée du 12 au 19 juin 2026 à Pointe-Noire et Brazzaville, on gardera non seulement le ramassage des ordures à la plage de Pointe-Noire, la visite des sites, les journées portes ouvertes, mais aussi et surtout l'implication des artistes à l'HSE. Slameurs, conteurs, chanteurs, photographes... Chacun dans son domaine a su répondre à l'appel d'Eni Congo pour déployer son talent, afin de vulgariser l'HSE pour un engagement collectif, citoyen et responsable des populations congolaises.

La cérémonie de clôture a eu pour cadre le Club pétrolier, au bord de la Côte Sauvage de Pointe-Noire, sous le patronage de Stev Simplicite Onanga, ministre des Hydrocarbures. C'était en présence du D.G. d'Eni Congo, Andrea Barberi et d'autres autorités civiles et militaires nationales et locales, ainsi que des représentants de sociétés contractantes d'Eni Congo.

Le lancement quant à lui, avait été présidé par Mme EBENGA née AKIERA NYVIA FAIDA, directrice de cabinet du Ministre des hydrocarbures représentant ce dernier, du Professeur KIELE MOLINGO MBEMBA, Directrice Hygiène, Sécurité et Environnement au Ministère des Hydrocarbures et de Son Excellence Enrico NUNZIATA, Ambassadeur de la République d'Italie en République du Congo et d'autres autorités locales et nationales.

Placée sous le thème «Une seule Vie, une seule Terre», cette 5^e édition aura connu un succès franc. En ce que «nous avons appris qu'à travers les règles et les procédures, nous touchons les activités, mais en

touchant aussi les consciences», selon Andrea Barberi, Directeur Général D'Eni Congo.

Une réussite que le Directeur Général d'Eni Congo, Monsieur Andrea BARBERI a attribuée à l'apport des autorités congolaises, notamment la ministre de l'Économie forestière, Rosalie MATONDO, le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Rigobert MABOUNDOU, le Professeur KIELE MOLINGO MBEMBA, Monsieur Jeff KOSO NKOY, Conseiller et Chargé de missions du Ministre Délégué de l'Industrie Touristique et M. Shaka, artiste pluridisciplinaire. Ces hautes personnalités ont joué un rôle majeur en tant que membres du jury du concours artistique «Le Congo a un Incroyable Talent pour l'HSE» qui s'est tenu dans la soirée du 14 juin. C'est le slameur, Orphée Loemba qui a décroché le prix de l'incroyable talent HSE en prenant le meilleur face à seize concurrents constitués de conteurs, musiciens, humoristes et danseurs.

Les photographes n'ont pas été mis à l'index. Le 15 juin au Musée Cercle Africain, au marché



Le DG Barberi en démonstration, jouant le rôle d'une victime secourue

central de Pointe-Noire, quelque 200 personnes dont le Ministre délégué auprès du Ministre de la



Photo de famille après la cérémonie de clôture

culture, des Arts, de l'Industrie touristique et du Patrimoine national, chargé de l'Industrie touristique, Prince Bertrand BAHAMBOULA, ont assisté à l'exposition des œuvres de douze lauréats du Concours photographique sur les règles d'or HSE «Une seule Terre, une

seule Vie». Parmi ces lauréats, Tommaso d'Addazio, élu champion HSE. Des chèques allant de

75 000 à 150 000 francs CFA ont été alloués aux lauréats. Rick Myriam Emmanuel Bizongo et Nombo d'Erizhia Dess Shalom bénéficieront d'un stage en HSE. Et si l'HSE est un état d'esprit, elle devrait être considérée comme un jeu auquel il faut savoir jouer pour mieux se

l'approprier et le pratiquer de manière conséquente et utile pour une vie agréable. C'est la philosophie du thème choisi pour les Journées Portes Ouvertes organisées le 18 juin 2026 sous le thème «L'HSE n'est pas un jeu, sauf aujourd'hui».

Plus de 1 000 visiteurs avaient répondu à l'invitation d'Eni Congo pour visiter les stands aménagés. Mais la particularité des journées portes ouvertes de cette édition a été l'installation d'un stand virtuel animé par les nouveaux ambassadeurs de la communication externe d'Eni Congo, Kisalu et Kimia.

Ce qui a permis aux visiteurs une immersion au cœur même de différents environnements simulant les bonnes pratiques HSE, notamment les comportements, sécuritaires, les gestes de prévention et les bons réflexes de protection de l'environnement. Parmi les visiteurs ayant effectué cette expérience, le Professeur KIELE MOLINGO MBEMBA qui, en qualité de représentante du Ministre des hydrocarbures avait non seulement coupé le ruban symbolique pour lancer la visite des stands, mais a également testé le casque immersif et exprimé une appréciation très positive de cette approche innovante.

Une démarche interactive et concrète qui a permis de renforcer la sensibilisation des participants, en particulier des jeunes publics, tout en illustrant l'engagement d'Eni Congo en faveur de l'innovation dans la communication HSE.

Approche en harmonie avec la vision du Chef de l'État

C'est dire qu'à l'instar des cinq premières éditions, la Semaine HSE 2026 aura vécu. Tant aucun incident n'a été enregistré et ce, à la grande satisfaction des participants qui ont salué l'organisation et la qualité des contenus mis à leur disposition. Voilà un bon motif légitime pour congratuler les acteurs de 2025. C'est ainsi que des agents évoluant dans les catégories telles que «Play and Learn», chauffeur et meilleurs contractants ont été congratulés à la cérémonie de clôture.

C'est ainsi qu'après avoir initié la «Capsule du temps HSE – Notre engagement d'ici à la prochaine Semaine HSE», ENI Congo a dévoilé ses quatre nouveaux axes d'amélioration pour 2027. Il s'agit de «l'encouragement des bonnes pratiques», la «gestion de l'eau», «l'empreinte carbone» et «la formation innovante».

Pour les autorités, notamment le ministre des Hydrocarbures, l'approche HSE et sa vision de lutte contre le changement climatique s'inscrivent carrément dans la vision économique, environnementale et écologique du chef de l'État.

«La performance d'une entreprise ne se mesure plus uniquement à ses résultats économiques. Elle s'apprécie également à travers la rigueur avec laquelle elle protège ses travailleurs, gère ses aspects environnementaux et garantit l'intégrité de ses installations. Le ministère des Hydrocarbures entend incarner cette ambition qui est au cœur de la vision de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, chef de l'État, Denis Sassou-Nguesso, dans son projet de société qui concilie dynamisme économique, progrès social et respect de l'environnement», s'est félicité Stev Simplicite Onanga, dans son mot de clôture.

Eni Congo mobilise près de 2 000 participants pour la préservation du littoral congolais

Dans le cadre de la 5^e édition de sa Semaine «Hygiène, Sécurité et Environnement» (HSE), organisée du 12 au 19 juin 2026 à Pointe-Noire et Brazzaville, Eni Congo a mené plusieurs activités visant à promouvoir sa culture HSE et à sensibiliser ses parties prenantes aux enjeux de la sécurité, de la santé et de la protection de l'environnement. Parmi les temps forts de cette édition figurait une vaste opération de collecte de déchets sur le site de la Côte Sauvage à Pointe-Noire. Les déchets plastiques ont représenté la part la plus importante des volumes collectés, mettant en évidence la nécessité de poursuivre les efforts de sensibilisation et de mobilisation en faveur de la préservation du littoral et des écosystèmes marins congolais.

La cérémonie d'ouverture de la Semaine «Hygiène, Sécurité et Environnement» a eu lieu le 12 juin au Club pétrolier. Elle s'est déroulée sous la supervision d'Andrea Barberi, directeur général d'Eni Congo, et en présence d'autorités nationales, dont la directrice de cabinet du ministre des Hydrocarbures, Madame Nyvia Faída EBENGANÉE AKIERA, représentant le ministre de tutelle.

Comme à l'accoutumée, il s'est agi, pour Eni Congo, de partager sa politique HSE. Tant il faut être en phase avec les ODD 3, 8, 12 et 13. Et en conformité avec les normes ISO 45001 (gestion de la santé et de la sécurité au travail) et 14 001 (management de l'environnement). À la grande satisfaction des autorités congolaises. «La prévention des risques et la protection de l'environnement doivent être intégrées dans les

pratiques quotidiennes et constituer une valeur partagée à tous les niveaux de l'organisation, tout en saluant l'engagement de la société Eni Congo à la préservation de la planète», s'est félicitée Mme Nivya Faída Akira Ebengue, à l'ouverture de cette Semaine HSE.

L'opération de ramassage des ordures à la Côte Sauvage s'est déroulée le 13 juin 2026. C'était sous la supervision du D.G. d'Eni Congo, en présence des autorités nationales et locales.

Près de 2 tonnes de déchets! Près de 2 000 personnes, jeunes, enfants et adultes, issus de plusieurs horizons (entreprises, écoles, universités, etc.), ont répondu à l'appel d'Eni Congo. Gros sacs plastiques noirs en mains, vêtus de tee-shirts jaunes (couleur d'Eni), ils venaient de prendre d'assaut la Côte Sau-



Le DG Barberi ramassant sa part de déchets.jpg

vage. Tous ont procédé, comme des éboueurs professionnels, à un très laborieux exercice de glanage d'ordures sur une distance de près d'un kilomètre. Munis de sacs de collecte et vêtus aux couleurs d'Eni, les participants ont parcouru près d'un kilomètre de littoral afin de collecter les déchets présents sur la plage. Au finish, ce sont, au total, 2 861,2 kilogrammes, soit près de 2,86 tonnes de déchets qui ont été collectés. Eni Congo a procédé à la congratulation de ces ramasseurs, notamment celui qui a collecté la plus grosse quantité avec 93 kilogrammes de déchets. Des résidus constitués majoritairement d'objets plastiques.

Les volumes de déchets collectés mettent en évidence l'importance de poursuivre les actions de sensibilisation et de mobilisation en faveur de la préservation du littoral congolais, comme l'a souligné Marco Cianfanelli, directeur HSE d'Eni Congo. **Nécessité de répondre à l'urgence climatique** Mais si cette opération de ramassage de déchets résonne comme une invite adressée par Eni Congo au public à l'assainissement de la Côte Sauvage, il y va du respect des exigences contextuelles. Et la major pétrolière a bien choisi le thème: «Une seule Terre, une seule Vie». Toutefois, «Au-delà de sa simplicité apparente, ce thème nous invite à réfléchir à la responsabilité collective que nous partageons envers les personnes, les com-

munautés et l'environnement qui nous entourent. Il nous rappelle que la performance de notre industrie ne peut être dissociée de la sécurité des personnes, de la protection de l'environnement et de notre contribution à un développement durable et responsable. Au sein d'Eni, ces principes ne constituent pas seulement des priorités opérationnelles; ils représentent les fondements mêmes de notre manière d'agir, de décider et de construire l'avenir», a expliqué Andrea Barberi.



Des milliers de personnes avaient répondu à l'appel d'ENI pour débarrasser la Côte Sauvage de déchets qui la polluent

Une thématique en lien étroit avec le thème choisi cette année pour la Journée mondiale de l'environnement: «Maintenant pour le climat». Cette thématique met en lumière l'urgence climatique. «Dans notre quotidien, nous ajustons facilement la tempéra-

ture de nos espaces de vie de plusieurs degrés d'un simple geste. Et pourtant, à l'échelle de la planète, 1,5°C représente un seuil critique. C'est la limite au-delà de laquelle les équilibres naturels commencent à se transformer de manière profonde et durable», a souligné Marco Cianfanelli, Chef de Division HSE-QR d'Eni Congo. «Nous évoluons aujourd'hui dans un environnement énergétique en profonde mutation. Cette transformation appelle des réponses concrètes, fondées sur l'innovation, l'efficacité, la responsabilité et la capacité à accompagner une transition énergétique progressive et pragmatique. Dans ce contexte, notre ambition est

claire: contribuer à répondre aux besoins énergétiques, tout en poursuivant nos efforts en matière de durabilité, de sécurité et de création de valeur pour les territoires dans lesquels nous opérons», a encore indiqué le D.G. d'Eni Congo.

EXECUTIF

Anatole Collinet Makosso décline son programme de gouvernement

Le 22 juin 2026, l'Assemblée nationale a tenu une séance plénière consacrée à la présentation du programme d'action du Gouvernement par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, conformément à l'article 103 de la Constitution. Les travaux étaient dirigés par Isidore Mvouba, président de la chambre basse du Parlement.

Dans son discours, le chef du Gouvernement a d'abord rendu hommage au Président de la République, qui l'a nommé à ce poste le 23 avril dernier. Il a déclaré venir devant l'Assemblée avec un profond sens des responsabilités et a souligné que certains dirigeants marquent durablement l'histoire d'un pays par leur engagement au service de l'État. Le Premier ministre a exprimé sa gratitude au Chef de l'État pour l'honneur qui lui a été fait, en affirmant mesurer à la fois l'ampleur de la confiance accordée et les devoirs qui en découlent. Il a réitéré sa volonté de se montrer digne de la mission confiée et de rester indéfectible dans l'accomplissement de cette tâche.

Anatole Collinet Makosso a aussi adressé un hommage particulier à madame Antoinette Sassou-Nguesso, dont il a salué l'engagement constant en faveur des causes humaines et sociales. Sur le plan économique, il a reconnu que la progression du Congo vers le développement ne sera ni simple ni linéaire. Toutefois, il a rappelé qu'en comparaison avec la situation d'il y a cinq ans, plusieurs indicateurs actuels demeurent relativement favorables: le déficit primaire hors hydrocarbures serait de 9% contre 13,4% du PIB en 2020, tandis que la dette publique aurait baissé entre 2020 et 2025, passant de 111,1% du PIB à 92,46%.

Il a également indiqué que la dette extérieure a reculé, en passant de 63,46% en 2020 à environ 37,32% du PIB en 2025, et que la dette liée aux traders serait en voie d'apurement. Selon lui, l'inflation resterait maîtrisée autour de 2,7%, le solde budgétaire s'établirait à 8,5% et la balance des paiements demeurerait excédentaire, tandis que la croissance s'est progressivement raffermie.

Néanmoins, le Premier ministre a reconnu l'existence d'importantes difficultés: sous-exécution des dépenses sociales et des investissements publics, persistance d'une dette publique totale qui peine à reculer, mobilisation des recettes hors hydrocarbures en dessous du potentiel et réformes structurelles encore inachevées. Il a en outre souligné que les gains attendus de la mobilisation des recettes pétrolières n'ont été que partiellement atteints, en décrivant un système fiscal jugé complexe,

peu efficace et inéquitable, ainsi qu'une administration fiscale encore insuffisamment tirée par la numérisation.

Anatole Collinet Makosso a placé le quinquennat 2026-2031 sous le signe de l'accélération de la marche vers le développement, conformément au projet de société du Président de la République. Pour y parvenir, le Gouvernement a annoncé le choix d'une méthode claire: vingt missions viendront structurer l'action gouvernementale.

Il a insisté sur l'idée qu'un pays qui "tient debout" doit désormais bâtir et produire des résultats concrets, notamment dans la vie quotidienne des citoyens: amélioration de l'approvisionnement en eau, en électricité et en carburant; lutte contre la vie chère et le renchérissement des denrées alimentaires; sécurité et lutte contre la délinquance en milieu urbain et rural; amélioration des transports urbains, aériens, fluviaux et ferroviaires; réhabilitation et entretien des routes en ville comme dans l'arrière-pays; organisation de l'enlèvement des ordures ménagères.

Le programme couvre aussi l'apurement de la dette intérieure (sociale et commerciale), le paiement régulier des arriérés et des pensions, ainsi que l'effectivité du ver-



Anatole Collinet Makosso

sement des pensions de retraite. Le Premier ministre a également évoqué la mise à disposition des fonds destinés aux structures à budget de transfert (notamment les hôpitaux et les universités), la rétrocession des centimes additionnels aux collectivités locales, le paiement régulier des enseignants volontaires, communautaires et bénévoles, l'amélioration de la prise en charge des patients, ainsi que la bonne administration du fonctionnement des représentations diplomatiques à l'étranger. Il a enfin mentionné, entre autres préoccupations, la réduction des files d'attente dans les stations-service.

Faisant part de sa confiance, il a indiqué que le Gouvernement engagera avec le Fonds monétaire international (FMI) un nouveau programme visant à approfondir les réformes structurelles, consolider la confiance des partenaires et respecter les engagements sous-régionaux dans le cadre du PREF-CEMAC.

À ce propos, il a précisé que le refinancement de la dette ne constituerait pas un nouvel endettement, mais un lissage de la dette existante afin d'éviter les pics de remboursement, de restructurer le portefeuille, de tirer parti de conditions de paiement plus favorables et de dégager des marges pour financer des politiques publiques urgentes et relancer l'investissement.

En évoquant le recours au FMI, il a souligné que, depuis 2021, le Congo a évité le naufrage financier, restauré sa crédibilité internationale et posé les fondations d'une croissance durable, tout en rappelant que l'œuvre reste inachevée et que des fragilités persistent. Il a affirmé que le nouveau programme offre un cadre de discipline et d'engagement, tout en précisant: «Nous nous soumettons à la discipline, mais nous ne sommes pas sous discipline». Selon lui, ce programme ne serait pas un aveu de faiblesse.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Bernard Mackiza

Il ne sera jamais souligné assez que La Semaine Africaine, notre journal, est un pan de l'Histoire du Congo qui se feuillette depuis le 4 septembre 1952. Mais le dire ainsi invite seulement à regarder ses pages jaunies, oubliant qu'un journal n'est rien sans les hommes et les femmes qui le produisent. Au fil des semaines, ils s'emploient à recueillir l'information que vous aimez lire, la mettent en forme, l'illustrent pour qu'elle vous soit agréable à lire.

Parmi ces femmes et ces hommes, il y en a un qui s'est distingué cette semaine. Bernard Mackiza est le premier rédacteur-en-chef laïc congolais de notre journal. Cette année, il a fêté ses 92 ans de vie, un record de longévité insigne surtout sous nos latitudes. Et, pour bien faire, il a publié son premier livre de réflexions sur la presse au Congo, ses perspectives et ses péripéties actuelles ou passées. Il ne s'agit pas de mémoires, mais d'un recueil de ses considérations au travers de réponses suggérées par les questions de Viclaire Malonga.

« Cartes sur table ou le devoir de transmettre » est présenté sous la forme d'une série d'entretiens menés par notre journaliste-maison. Il raconte comment Bernard Mackiza est arrivé à ce métier qu'il magnifie sans hypocrisie venant de l'enseignement, puis les lignes se sont brouillées: il est passé « du plus petit au plus ancien ». La tâche est toujours de répandre le savoir. Ses premiers écrits, sous la forme « pigiste » sont encourageants au point de fonder une revue de liaison pour instituteurs.

Aujourd'hui, Bernard Mackiza émerge de tous ses souvenirs, mais il invite les jeunes consœurs et confrères qui l'ennoblissent – avec raison – du titre de « Doyen de la presse congolaise » à se former. Toujours et toujours. Il note aussi que des lacunes dans l'exercice de notre métier existent. Pour les combler, il faut lire, se mettre au courant pour mettre au courant les autres. Bernard Mackiza insiste sur le devoir de transmission qui incombe aux journalistes d'aujourd'hui. Les défis sont nombreux mais tant qu'on observera le devoir de transmettre, des Mackiza essaieront pour une globalisation du savoir.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Bernard Mackiza, Doyen de la presse congolaise. Cartes sur table ou le devoir de transmettre, Entretiens avec Viclaire Malonga. Ed. Groupe CCEE, Aubagne, mars 2026. Pp 263.

REMERCIEMENTS

«Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous m'aviez témoignées lors du décès de ma maman NAMBOU Marie. Moi, Blaise BIKINDOU, et la famille vous remerciant du fond du cœur et vous expriment



notre profonde gratitude pour votre présence, vos prières et vos pensées réconfortantes.»

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

«L'eau potable n'est pas une commodité négociable», rappellent les enfants du Congo

Le 16 juin 2026, la communauté internationale a célébré la 36^e édition de la Journée de l'enfant africain. Cette année, le thème a porté sur: «Garantir l'accès universel à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour chaque enfant africain».

À Brazzaville, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), en partenariat avec l'UNICEF, a organisé une conférence-débat autour de cette thématique, portée également par l'Union africaine et directement liée aux réalités du quotidien des Congolais. La rencontre a réuni le président de la CNDH, Casimir Ndomba, la représentante résidente de l'UNICEF au Congo, Mme Mariavittoria Ballotta, ainsi que la présidente du Parlement des enfants du Congo, Géliana Lucia Bouenitelamio. Prenant la parole au nom des jeunes, Mme Géliana Lucia Bouenitelamio a souligné que ce thème est un appel urgent à la protection de la vie, de la dignité et de la justice sociale. Elle a également insisté, en lien avec l'expérience vécue par de nombreux enfants au Congo, sur l'idée que «l'eau potable n'est pas une commodité négociable», et qu'elle représente «le socle de tout



Les officiels posant avec les députés juniors

droit humain». Or, selon les participants, l'eau manque largement partout au Congo. Dans certains villages et zones péri-urbaines, les enfants subissent de plein fouet les conséquences du manque d'eau potable et d'une hygiène insuffisante: ils doivent parfois parcourir plusieurs kilomètres avec des bidons à la recherche d'eau, tandis que certains robinets restent tout simplement secs. À cette occasion, la présidente du Parlement des enfants a plaidé pour le respect des droits de tous les enfants,

y compris ceux en conflit avec la loi. Elle a également relevé les obstacles rencontrés par les populations autochtones pour accéder aux services essentiels.

Au nom des enfants du Congo, elle a demandé des actions visant à garantir un accès équitable à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous. Elle recommande notamment: le renforcement des infrastructures d'eau et d'assainissement dans les écoles, les centres de santé, les lieux de détention pour mineurs et les communautés

rurales ou péri-urbaines; la promotion de l'éducation à l'hygiène au sein des familles, des écoles et des communautés; l'association des enfants aux décisions qui les concernent, notamment celles liées à leur bien-être et à leurs droits.

Elle a par ailleurs rappelé l'existence d'un cadre juridique national et international qui protège les enfants, tout en insistant sur la nécessité de prêter une attention particulière aux lieux de détention pour mineurs. L'objectif est de garantir le droit à l'eau, à la santé et à

la dignité pour les enfants concernés. «Un enfant qui n'a pas accès à l'eau en milieu carcéral subit une double peine», a-t-elle déclaré. Elle a ainsi sollicité que la CNDH et ses partenaires mènent des enquêtes dans les centres de détention pour mineurs sur l'ensemble du territoire.

Elle a conclu en lançant un message clair aux pouvoirs publics: aucun enfant ne doit être laissé de côté, quelle que soit sa situation. «Il demeure un fils et une fille du Congo».

Pour sa part, la représentante de l'UNICEF, Mme Mariavittoria Ballotta, a rappelé la mission de son organisation: créer des espaces et des plateformes, afin que les enfants, les jeunes et la société civile puissent dialoguer avec les décideurs, pour que tous les enfants du pays aient accès aux services essentiels.

Le président de la CNDH, Casimir Ndomba, a réaffirmé l'engagement de son institution en faveur des droits des enfants. «Vos préoccupations, vos propositions et vos aspirations doivent être entendues et prises en compte dans l'élaboration des politiques et des programmes qui vous concernent», a-t-il déclaré, appelant à renouveler l'engagement à ne laisser aucun enfant derrière.

À noter que le Parlement des enfants du Congo a été officiellement installé le 16 juin 2023.

Cyr Armel YABBAT-NGO

AVIS DE SÉLECTION

SELECTION NATIONALE OUVERTE

N°001/BEAC/CGO/SG-CNEF/AMI/MF/SNO/Ser/2026 du 26 juin 2026 relatif au Recrutement d'un Cabinet pour l'Appui au Processus de Sélection des Médiateurs Financiers.

La Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale pour le Congo envisage de recruter, pour le compte du Comité National Economique et Financier du Congo (CNEF), un cabinet capable de l'appuyer dans le processus de sélection des médiateurs financiers.

A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les soumissionnaires, intéressés et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des Marchés de la BEAC.

Les soumissionnaires peuvent obtenir un complément d'informations à l'adresse ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO**

**Sélection Nationale Ouverte n°001/BEAC/CGO/SG-CNEF/AMI/MF/
SNO/Ser/2026 du 26 juin 2026**

**Service Comité National Economique et Financier,
5^{ème} étage, porte 516 ou 509.**

**- Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du Congo
- (242) 05 547 80 24.**

**E-mail : godaye@beac.int, adouma@beac.int , mouenzi@beac.int ,
ossoungou@beac.int**

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement en espèces, à la caisse de la BEAC à Brazzaville, entre **08h00' et 12h00' de la somme non remboursable de cent mille (100.000) francs CFA**

Les soumissions, doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **24 juillet 2026 à 12 heures 00 précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO**

**Sélection Nationale Ouverte n°001/BEAC/CGO/SG-CNEF/AMI/MF/
SNO/Ser/2026 du 26 juin 2026**

Bureau d'Ordre, 6^{ème} étage, porte 601.

**Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du Congo
(242) 05 547 80 24.**

Les soumissions seront ouvertes en **une seule étape le 24 juillet 2026 à 13 heures** à la Direction Nationale de la BEAC à Brazzaville, en présence des représentants des soumissionnaires, **dûment mandatés**, qui souhaiteraient y assister. Dans ce cas, le représentant mandaté doit être muni d'une procuration et de sa pièce d'identité afin d'être accepté en salle de dépouillement.

L'ouverture des plis financiers se tiendra uniquement pour les offres jugées conformes.

Fait à Brazzaville, le

CATHOLIC RELIEF SERVICES – EGLISE CATHOLIQUE -MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DU BASSIN DU CONGO

Messe de la création: le CRS aux côtés de l'Eglise et du Gouvernement pour préserver notre maison commune



À l'occasion de la célébration en différé de la Journée mondiale de l'environnement, le Gouvernement de la République du Congo, à travers le Ministère de l'Environnement, du Bassin du Congo et du Développement durable, en collaboration avec l'Eglise catholique et en présence de plusieurs partenaires dont Catholic Relief Services (CRS), a organisé le jeudi 18 juin 2025, en la paroisse Saint-François d'Assise de Brazzaville, une messe d'action de grâce et de sensibilisation dédiée à la protection de la création. Cette célébration a offert un cadre de recueillement et de réflexion collective, rappelant l'urgence d'une mobilisation de tous face aux défis environnementaux et réaffirmant la responsabilité particulière du Congo dans la préservation du Bassin du Congo, patrimoine essentiel pour l'équilibre climatique mondial.

Célébrée par Son Excellence Mgr Bienvenu Manamika B., Archevêque métropolitain de Brazzaville et Président de la Conférence Episcopale du Congo, cette cérémonie a été marquée par la présence du Premier ministre, Chef du Gouvernement, Mr Anatole Collinet Makosso, de la Ministre de l'Environnement, Mme Arlette Soudan-Nonault, de plusieurs membres du Gouvernement, du Nonce apostolique représentant le Saint-Siège SE Mgr Relwende Kisito Ouédraogo, ainsi que de son Représentant Résident le Dr Alemayehu Gebremariam, et de nombreuses autres personnalités nationales. Ce moment fort a offert un cadre à la fois de méditation et de réflexion collective face aux défis environnementaux croissants auxquels le pays et le monde

sont confrontés. Les différents messages ont rappelé avec force que la préservation des écosystèmes, la lutte contre la pollution et les effets du changement climatique nécessitent une mobilisation de tous, bien au-delà des seules institutions publiques.

Comme l'a souligné le Ministre de l'Environnement dans son allocution, «la crise climatique que nous traversons, sécheresse prolongée, pluies déréglées, inondations dévastatrices, chaleurs extrêmes, n'est pas un phénomène lointain. C'est une blessure ouverte qui touche nos activités agricoles, nos rivières, nos villes et nos villages». Elle a également rappelé la responsabilité particulière du Congo dans la préservation du Bassin du Congo, dont les forêts ont absorbé en moyenne 160 millions de tonnes de gaz carbonique par an entre 2015 et 2024, tandis que ses tourbières stockent

plus de 30 milliards de tonnes de carbone, confirmant ainsi le rôle majeur du pays dans l'équilibre climatique mondial.

À travers prières et exhortations, les leaders religieux ont donc invité chacun à adopter des comportements responsables, fondés sur le respect



Salutations entre Madame Arlette Soudan-Nonault, Ministère de l'Environnement, du Bassin du Congo et du Développement durable, et M. Alemayehu Gebremariam, Représentant Résident de CRS en République du Congo



Photo de famille entre autorités ecclésiastiques, membres du Gouvernement et Partenaires lors de la messe de l'environnement.

de la vie et la sauvegarde des ressources naturelles. Abordant la dimension spirituelle de la création, l'Archevêque de Brazzaville a lui aussi livré un message fort sur la responsabilité de l'homme, en affirmant : «Le grand drame de notre époque, que l'histoire de la Genèse nous rappelle subtilement, réside dans la défiguration de notre mission originelle. Certes, Dieu a dit : «Remplissez la terre et soumettez-la» (Genèse 1, 28). Mais cette soumission biblique n'a jamais été un chèque en blanc pour une violence prédatrice ou une exploitation aveugle. Elle

est au contraire une gérance sacrée, une intendance aimante.»

Au-delà donc de sa portée spirituelle, cette célébration s'est imposée comme un véritable appel à l'action collective en faveur de l'environnement. Catholic Relief Services est honoré d'avoir pris part à cette initiative aux côtés des autorités nationales et des partenaires, réaffirmant ainsi son engagement en faveur d'un développement durable, inclusif et respectueux de l'environnement.

L'équipe de rédaction de CRS.

Mme Mboukou-Kimbatsa Goma visite les structures sous tutelle

Dans le cadre de la poursuite de ses descentes au sein des structures relevant de son ministère, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, a effectué des visites les 16 et 17 juin derniers à l'Agence congolaise pour la création d'entreprises (ACPCE), à l'Agence congolaise de l'artisanat (ANA) ainsi qu'à la direction générale de l'artisanat.

À l'ACPCE, la ministre s'est rendue sur place pour "faire école". «Nous avons voulu comprendre et toucher du doigt les réalités de travail», a-t-elle déclaré. Après la visite de l'agence, elle s'est entretenue avec le staff dirigeant. «Je suis sortie d'ici rassurée», a-t-elle ajouté. Prenant le temps d'observer et d'échanger, elle a indiqué: «J'ai vu les usagers venir créer leurs entreprises. Nous avons discuté avec eux et travaillé avec le personnel d'accueil. Chacun accomplit la tâche qui lui est confiée. J'ai également donné des orientations pour plus de dynamisme et d'efficacité». Elle a, par ailleurs, insisté sur le respect de la hiérarchie et sur le fait que les usagers «ne doivent pas être frustrés», afin de ne pas décourager ceux qui hésitent encore à formaliser leurs entreprises.



Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma

En revanche, à l'Agence nationale de l'artisanat (ANA) et à la direction générale de l'artisanat, la situation était différente. «Il y a plus de personnel et moins de places pour s'asseoir», a



Après la visite de la direction générale de l'artisanat.

constaté Mme la ministre. Selon elle, il est essentiel de se rendre sur le terrain pour apprécier les conditions de travail des collaborateurs. «Il était important pour moi de venir faire cette visite, afin de toucher du doigt les conditions de travail des collaborateurs», a-t-elle affirmé. Pour la ministre, les résultats exigent un minimum de conditions de travail. «Quand vous assurez ces conditions aux collaborateurs, ils n'auront pas de raison de dire qu'ils n'ont pas travaillé. Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, il devient difficile d'être exigeant», a-t-elle souligné. Le 18 juin, la ministre s'est en-

tretenue avec le président de la Commission nationale OHADA, Christophe Bienvenu Babala. Il lui a rendu compte des résolutions issues de la conférence-atelier sur l'OHADA et le numérique, consacrée aux enjeux, perspectives et innovations. Cette rencontre s'est tenue les 15 et 16 mai 2026 et visait à mettre en synergie les différents ministères impliqués dans le numérique, l'assainissement et l'amélioration du climat des affaires. À noter qu'auparavant, Mme Mboukou-Kimbatsa Goma a également visité le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accomplissement (FIGA).

Cyr Armel YABBAT-NGO

CEMAC

Bâtir un système d'aviation civile efficace, cohérent et intégré

Brazzaville a accueilli, les 23 et 24 juin 2026, la 10^e session ordinaire du comité de direction de l'Agence de supervision de la sécurité aérienne en Afrique centrale (ASSA-AC). L'ASSA-AC agit également en qualité d'expert du comité des ministres, qui tiendra sa 8^e session ordinaire le 26 juin 2026.

La session a été présidée par Florent Serge Dzota, directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), en sa qualité de président du comité de direction. Elle s'est tenue en présence du directeur général de l'ASSA-AC, d'Eugène Apombi, ainsi que du commissaire en charge du département des infrastructures et du développement durable de la Commission de la CEMAC. Étaient également présents les directeurs généraux et responsables des autorités de l'aviation civile des États membres. Cette rencontre constitue une étape importante dans le processus de consolidation des actions communes visant à promouvoir une aviation civile sûre, efficace et conforme aux normes et pratiques recommandées de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Dans son allocution, Eugène Apombi, directeur de l'ASSA-AC, a plaidé pour le renforcement de la coopération entre les États membres, afin de garantir un niveau élevé de sécurité, de sûreté et de performance du système aéronautique régional. Il a réaffirmé l'engagement de son agence à accompagner pleinement les États membres dans leurs efforts de mise en conformité avec les standards internationaux et dans l'atteinte de leurs objectifs de développement du secteur aérien.

Pour le président du comité de direction, Florent Serge Dzota, cette session permet d'évaluer le chemin parcouru, de mesurer les résultats obtenus et de définir les orientations nécessaires pour poursuivre les missions au service de la sécurité aérienne dans la sous-région. Il a également salué la vision du président Denis Sassou-Nguesso, président en exercice de la CEMAC, dont l'engagement constant en faveur de l'intégration régionale, de la coopération entre les États d'Afrique centrale et du développement des infrastructures de transport demeure déterminant. Face aux défis croissants du secteur aérien, le président du comité de direction estime qu'il est essentiel de poursuivre la modernisation, de renforcer la coopération tech-



Les experts du comité des ministres

nique entre États et de consolider les acquis de l'organisation afin de répondre, de manière efficace, aux exigences internationales relatives à la sécurité de l'aviation civile. «Ensemble, continuons à bâtir une aviation civile moderne, sûre et conforme aux standards internationaux, au bénéfice de nos États et des populations», a-t-il conclu. Plusieurs dossiers stratégiques, portant notamment sur la gouvernance de l'agence, l'exécution de son programme d'activités, la mise en œuvre des projets régionaux et le ren-

forcement des capacités des États membres, ont été examinés. Les experts ont également évalué les progrès réalisés pour améliorer les performances de sécurité aérienne au sein de l'espace communautaire, tout en identifiant les défis nécessitant des actions prioritaires. Les recommandations formulées serviront de base aux décisions stratégiques qui seront soumises à l'appréciation du comité des ministres.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ASSEMBLEE NATIONALE

Najoua El Berrak reçue en audience par Isidore Mvouba

Première ambassadrice du Royaume du Maroc en République du Congo, Mme Najoua El Berrak a été reçue en audience le 18 juin 2026 par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba. Au cours de leurs échanges,

la diplomate marocaine a indiqué que les discussions ont porté sur les ambitions communes entre les deux pays, et en particulier sur les 14 projets signés en 2018 lors de la visite à Brazzaville du Roi du Maroc, Mohammed VI. «Sur invitation du président

de l'Assemblée nationale, nous allons procéder à une évaluation de ces projets afin de déterminer ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas abouti, et ce qu'il faudrait poursuivre, adapter ou abandonner. C'est également pour cela que j'effectue cette visite, à la fois de

COUP D'OEIL EN BIAIS

Sassou-Nguesso condamné à se répéter ?

Le Président Denis Sassou-Nguesso a repris son offensive contre la mafia étrangère, encouragée parfois par la mafia locale. Lors du conseil des ministres du jeudi 18 juin 2026, il a stigmatisé l'exploitation sauvage de l'or dans les départements de la Cuvette-Ouest, la Sangha et dans la zone du Bas-Kouilou instruisant le Premier ministre de mettre en place une "Task-Force" composée de plusieurs ministres pour faire cesser ces désordres. Dans le passé il a plusieurs fois appelé ses ministres à marquer la rupture avec les mauvaises pratiques. Il suffit de relire les comptes-rendus de certains conseils des ministres passés. Cela devient comme un cercle vicieux. Ni interpellation, ni enquête, les instructions du chef de l'Etat finissent par donner l'impression d'être des coups d'épée dans l'eau. En répétant les mêmes choses, le chef de l'Etat semble réduit à un constat d'impuissance, car les mêmes actes se répètent chaque année dans l'impunité. Il y a quelque chose qui cloche dans la chaîne de commandement de l'administration publique.

Roga-Roga prépare une chanson contre le tribalisme

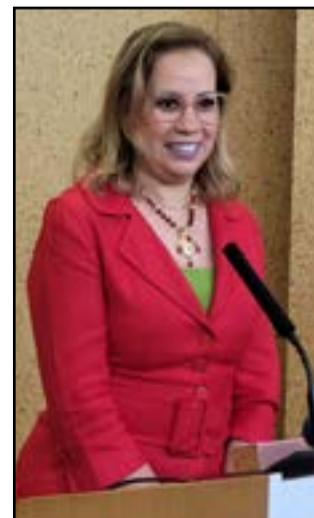
Tête d'affiche de l'orchestre Extra-Musica et icône de la musique congolaise, l'artiste-musicien Roga-Roga a annoncé sur la chaîne de télévision numérique Tseleka Media, qu'il va combattre le tribalisme à travers une chanson qui sortira très bientôt. Il est nécessaire de dénoncer lorsque les choses ne fonctionnent pas. «C'est une absurdité; ne nous laissons pas aller dans de telles bassesses qui portent préjudice à notre vivre-ensemble», a-t-il déclaré. Il a prévenu que ce sera plus fort que "Rupture", un autre tube qui a dérangé dans les hautes sphères du pouvoir. «Je vais dénoncer les choses. Il ne faut pas que les gens éprouvent de la colère envers moi, car je ne suis qu'un artiste qui exprime ce qu'il observe et qui refuse de rester inactif face au mal qui sévit dans notre pays. Le Congo ne peut pas évoluer tant que le tribalisme persiste», a-t-il affirmé.

Les "rondelles béton" du DGFE...

Il y a, malgré tout, quelques avenues de Brazzaville qui s'embellissent petit à petit, non seulement avec l'éclairage public, mais aussi avec la construction de rondelles béton autour des arbres qui les bordent. C'est le cas du boulevard Lyautey, entre le rond-point situé à hauteur de l'Ambassade de Chine et l'ex-hôtel Bikoumou. Les passants peuvent constater les travaux réalisés par les services de Génie-Travaux du ministère de l'Intérieur. Les Brazzavillois ont vite fait de les baptiser «Rondelles du DGFE». Selon eux, le général-major Michel Innocent Peya s'impose comme un acteur transversal de l'action de la Force publique.

Le ravin de Mayanga, un obstacle à la libre circulation

Cela fait des années que le ravin s'est creusé à hauteur de l'arrêt de bus «Ex-marché» de Mayanga, un quartier de l'arrondissement 8-Madibou, à Brazzaville. Sa profondeur et son étendue émeuvent quiconque s'y arrête pour l'observer. Non sans vertiges, évidemment. Le ravinement n'est plus qu'à deux mètres environ du goudron. Dans leur furie continuelle, les eaux de pluie ont emporté le bâtiment (R+1) de l'école «Le Rocher d'or» et les parcelles environnantes, laissant certains de leurs occupants dans le statut regrettable de «sans domicile fixe» (SDF) à Brazzaville. Les pluies se sont abattues dans la zone avec leurs ravages, certes, mais les saisons sèches se sont aussi relayées année après année. Des chasseurs d'image y sont passés. Mais, aucune initiative allant dans le sens de contrer l'avancée galopante de cette sorte de «dôme de verdure» en plein quartier populaire, n'a été initiée. Si rien n'est fait pendant ces vacances 2026, ni l'énorme tas d'immondices qui s'y forme ni les cordons rouges de sécurité placés tout autour ne suffiront à vaincre ce ravin triomphant !



Mme Najoua El Berrak

courtoisie et de travail, afin de me présenter et de présenter ma feuille de route», a déclaré Mme Najoua El Berrak.

Elle a ajouté que sa présence auprès du président de l'Assemblée nationale «ne constitue pas seulement un titre, mais s'inscrit dans un travail de fond à mener entre les deux pays pour aller plus haut, plus loin et plus vite». Avec les parlementaires, a-t-elle précisé, il s'agira d'évaluer ensemble les 14 projets, ce qui permettra également de préparer la 3^e session de la commission mixte. Celle-ci a été envisagée lors de la dernière visite du ministre congolais des Affaires étrangères, Serge Bounda, au cours de laquelle les deux ministres des Affaires étrangères ont convenu de cette prochaine étape.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COOPERATION

La Fédération de Russie élève le général Serge Oboa dans l'Ordre de l'Amitié

Les relations bilatérales entre la Russie et le Congo se portent bien. Et la Fédération de Russie sait le reconnaître. D'ailleurs, en reconnaissance du rôle central de la DGSP (Direction générale de la sécurité présidentielle) dans la dynamique de ces relations, particulièrement dans les domaines militaire et sécuritaire, le chef de l'Etat de Russie, Vladimir Poutine, a élevé son directeur général, le général de brigade Serge Oboa, à la dignité de chevalier de l'Ordre de l'Amitié.

lieutenants Richie Etamaleké et Simon Bouataké, décorés de la médaille de la Fraternité d'armes par le ministère de la Défense russe. Qui apprécie leur engagement et leur contribution au développement mu-

Lors d'une cérémonie solennelle organisée mercredi 17 juin 2026 à Brazzaville, le général Serge Oboa a reçu sa distinction honorifique des mains du lieutenant général Andreï Averianov, conseiller spécial du président de la Fédération de Russie. Il est honoré pour sa contribution au renforcement des liens entre la Fédération de Russie et le Congo. Le responsable militaire russe a souligné l'excellence des relations d'amitié et de coopération russo-congolaises, surtout dans le volet lié à la sécurité et la défense. Andreï Averianov a ensuite salué «l'action de la DGSP dans le renforcement de la coopération entre les deux pays» et «le rôle du Congo dans la stabilité régionale», décrit le Congo comme «un



Le général Serge Oboa se faisant porter l'insigne de la décoration

pays magnifique avec un peuple amical» et exprimé sa volonté «de renforcer les liens culturels et touristiques entre les deux nations». Outre le général Serge Oboa, trois cadres de la DGSP ont été également honorés : le lieutenant-colonel Frédéric Okouo, les

tuel entre leurs deux pays. La coopération bilatérale entre Moscou et Brazzaville date de l'époque soviétique. Elle s'est renforcée grâce à une volonté politique au plus haut niveau.

G.-S.M.

FRANCE/CONGO

Francine Ntoumi, chevalier de la Légion d'honneur française

Présidente de la Fondation congolaise de recherche médicale (FCRM), la Pr Francine Ntoumi a été élevée, le 28 mai 2026 à Brazzaville, au rang de chevalier de la Légion d'honneur de la République française. Les insignes de cette distinction lui ont été remis par l'ambassadrice de France au Congo, Mme Claire Bodonyi. En présence du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, M. Rigobert Maboundou, et de plusieurs autres responsables.



L'ambassadrice de France décorant la récipiendaire

La cérémonie a été marquée par l'allocution de l'ambassadrice de France au Congo, qui a souligné que la Pr Francine Ntoumi a été honorée pour ses contributions à travers les recherches sur le paludisme, l'immunologie et les maladies infectieuses. Elle a salué son parcours scientifique, faisant d'elle la première femme africaine à la tête du secrétariat de l'Initiative multilatérale contre

le paludisme, à Dar-es-Salaam, en Tanzanie (2007-2010). «Votre engagement dans le renforcement des capacités de recherche en santé sur le continent africain vous a valu d'obtenir la coordination du réseau régional d'Afrique centrale sur la tuberculose, le VIH/SIDA et le paludisme, vous êtes membre de nombreux comités scientifiques internationaux dont le Global Health Scientific Advisory Committee de la fondation Bill et Melinda Gates» a souligné Mme Claire Bodonyi. Recevant ces insignes,

la présidente de la Fondation congolaise pour la recherche scientifique, professeur Francine Ntoumi a déclaré qu'il s'agit pour elle d'un «immense honneur», avant de rendre hommage à ses parents qui ont beaucoup contribué à son parcours scolaire en France. Elle a conclu que cette distinction marquait un partenariat engagé entre la France et le Congo. La Légion d'honneur est la plus haute distinction honorifique française.

Christevie OBA (Stagiaire)

Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire
Titulaire d'un Office sis à Brazzaville (République du Congo)
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
1er étage Immeuble abritant le Restaurant « JAIPUR »
En face de Congo Telecom, Centre-ville
Tél. : 00 (242) 04 423 14 44, B.P. : 1444
E-mail : officemakossolassi@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE

«MAISON DU TABAC»
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 2.500 000 FCFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 09 mars 2026 par Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville-Talangaï le 10 mars 2026, sous folio 046/2 n° 220, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination :** La société a pour dénomination : «**MAISON DU TABAC**»
- Forme :** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.
- Capital :** Le capital social est de 2.500.000 FCFA, divisé en 500 parts sociales de 10.000 FCFA, chacune entièrement souscrites et libérées.
- Siège social :** Le siège social est fixé à Brazzaville, dans l'enceinte du Centre Commercial BRAZZA MALL, en face de la Mairie de Talangaï, Arrondissement 6.
- Objet :** La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger :
- Vente cigarettes, cigares, tabac, tabac à rouler, tabac fins et tout autre accessoire pour fumeur (Pipes, briquets allumettes, fume cigarettes, blagues à tabac, boîtes cachettes, boîtes et étuis) ;
- Import-export.

La société peut en outre accomplir, toutes opérations, financières, administratives, commerciales, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée : La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Gérance : Monsieur GHASSANI Hussein est nommé aux fonctions de gérant. Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 16 mars 2026, enregistré sous le numéro CG/BZV-01-2026-B-00291.

RCCM : La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2026-B13-00200.

Pour insertion légale
Me Félix MAKOSSO LASSI
Notaire

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE

« JAGUAR SERVICES »
Société par A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 FCFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

Suivant acte sous seing privé dûment reçu à la recette/EDT de Brazzaville-Ouenzé pour visa, pour timbres et enregistrement gratis, le 03 juin 2025 sous folio 099/8 n°0897 ; déposé au rang des minutes de Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire en la Résidence de Brazzaville en date du 05 juin 2025, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : La société a pour dénomination : « **JAGUAR SERVICES** »

Forme : Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Capital : Le capital social est de 1 000 000 FCFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 FCFA, chacune entièrement souscrites et libérées.

Siège social : Le siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo), au numéro 4 de la rue Mvouti, quartier Ouenzé, Arrondissement 5.

Objet : La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger :

- Sécurité ;
 - Gardiennage.
- La société peut en outre accomplir, toutes opérations, financières, administratives, commerciales, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée : La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Gérance : Monsieur KOUNKOU Ulysse Frantz est nommé aux fonctions de Gérant.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 24 mars 2026, enregistré sous le numéro CG-BZV-01-2026-B-00317.

RCCM : La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2026-B13-00212.

Pour insertion légale
Me Félix MAKOSSO LASSI
Notaire

CENTRAFRIQUE

François Bozizé jugé pour crimes contre l'humanité

La Cour pénale spéciale (CPS) de la République centrafricaine poursuit à Bangui le procès dit « Bossembélé », dans lequel l'ancien président François Bozizé et trois de ses anciens responsables militaires sont accusés de crimes contre l'humanité. Ouvert le 16 juin 2026, ce procès se déroule par contumace pour l'ex-chef de l'Etat, absent du territoire centrafricain.



François Bozizé en procès

Lors de l'audience du 18 juin, présidée par le juge Aimé Pascal Delimo, les magistrats ont poursuivi la lecture de l'ordonnance de renvoi et l'examen des charges retenues contre les accusés. Les faits reprochés auraient été commis entre 2009 et 2013 à Bangui, Bossembélé et Bouar. Au cœur du dossier figure la responsabilité présumée de François Bozizé dans les violations des droits humains perpétrées durant son régime. Selon l'accusation, l'ancien président exerçait un contrôle direct sur plusieurs structures de sécurité, notamment la Garde présidentielle et le Centre d'instruction militaire de Bossembélé. Ce site aurait servi à détenir des personnes considérées comme des opposants politiques ou des soutiens présumés de groupes rebelles. Les poursuites concernent également Eugène Barret Ngaiïkosset, Vianney Semndiro et Firmin Junior Danboy. Le

parquet leur reproche d'avoir occupé des postes de responsabilité dans les opérations de sécurité et dans la gestion du centre de Bossembélé. Les débats portent notamment sur des allégations d'arrestations arbitraires, de détentions illégales, de disparitions forcées et sur la responsabilité hiérarchique des différends responsables militaires. Ce dossier constitue le sixième procès organisé par la CPS depuis le lancement de ses activités en République centrafricaine en 2018. La prochaine audience est prévue pour le 29 juin. Agé de 79 ans, François Bozizé est une figure majeure

de l'histoire politique récente de son pays. Ancien chef d'état-major des Forces armées centrafricaines, il avait pris le pouvoir en mars 2003 à la suite du renversement du président Ange-Félix Patassé. Elu en 2005 puis réélu en 2011, il a dirigé la RCA dans un contexte marqué par les rébellions armées et les tensions politiques. Son régime a pris fin en 2013 avec la prise de Bangui par la coalition rebelle Séléka, déclenchant l'une des périodes les plus violentes de l'histoire du pays.

Gaule D'AMBERT

GRANDS LACS

Evariste Ndayishimiye a visité Etienne Tshisekedi

En visite d'Etat de deux jours à Kinshasa du 22 au 24 juin 2026, le président burundais et président en exercice de l'Union africaine (UA), Evariste Nadyishimiye est allé discuter avec son homologue Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo des questions sécuritaires et de santé et de la Francophonie. Gitega est allié de Kinshasa sur le plan diplomatique, mais aussi et surtout sur le plan militaire.



Evariste Nadyishimiye et Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo

Des Forces burundaises sont engagées dans les combats contre les groupes armés dans la province du Sud-Kivu, notamment contre l'AFC/M23 et les Twirwaneh, une milice locale alliée au mouvement politico-militaire. Côté Union africaine, il a été davantage question des processus de paix, au point mort ces dernières semaines. Mais aussi, de la réponse à la crise d'Ebola qui sévit en Ituri, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu. Kinshasa compte sur l'appui du Burundi, à la tête de l'Union africaine, concernant

la candidature congolaise pour le poste de Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). La Congolaise Juliana Lumumba (fille du défunt Premier ministre Emery Patrice Lumumba)

est face à la Rwandaise Louise Mushikiwabo, qui brigue un troisième mandat. Mais aussi, la Mauritanienne Coumba Ba et au Roumain Dacian Ciolos pour ce poste.

A.-P. MASSAMBA

PARCELLE AVENDRE

A MAYANGA avec maison

3 chambres salon + cuisine.

Tél. 05 392 98 96

CESSIONS DE PARTS - CHANGEMENT DE GERANCE

MISE A JOUR DES STATUTS DE LA SOCIETE «GLOBAL TRADING CONGO»

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 000 FCFA
Siège social : Brazzaville
RCCM : CG-BZV-01-2016-B12-00248

Suite aux cessions des parts sociales intervenues entre Messieurs **RAJ Kumar, NAWAL Kishore** consenties à Monsieur **NAKHUDA Rizwan Abdul Gaffar**, d'une part, et d'autre part entre Monsieur **NAWAL Kishore** consentie à Monsieur **CHOUDHARY Teeku Singh** et aux décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «**GLOBAL TRADING CONGO**» tenue à Brazzaville le **20 février 2026**, déposées le 16 mars 2026 au rang des minutes de **Maître Félix MAKOSSO LASSI**, Notaire à Brazzaville, les statuts de la société «**GLOBAL TRADING CONGO**» ont été mis à jour le 16 mars 2026 par le Notaire soussigné et enregistrés à la recette de Brazzaville/EDT Plaine le **19 mars 2026 sous folio 051/24 numéro 2163**.

Le partenariat de la société est désormais composé de Messieurs **NAWAL Kishore (34 parts), CHOUDHARY Teeku Singh et NAKHUDA Rizwan Abdul Gaffar** possédant respectivement chacun, 34, 33 et 33 parts sociales dans ladite société.

Aux termes du même Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du **20 février 2026**, la société est désormais gérée et administrée par **Monsieur NAKHUDA Rizwan Abdul Gaffar**.

Dépôt légal des actes a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro **CG-BZV-01-2026-00230**.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier le 18 mai 2026 sous le numéro **CG-BRZ-01-2026-M-16370**.

Pour Avis
Maître Félix MAKOSSO LASSI
Notaire

ETUDE Maître Philémon MOUSSOUNGOU NOTAIRE

B.P : 4866, téléphone : (00242) 06 698 26 13/04 055 04 32
112, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.
E-mail : moussphile@gmail.com

INSERTION LÉGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 09 avril 2026, a été constituée la société dénommée **MEDICARE PLUS-SARL**, aux caractéristiques:

-Dénomination: **MEDICARE PLUS-SARL**

-Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

-Capital social: 1.000.000 F CFA.

-Siège social: Pointe-Noire, quartier Mpita, en diagonale du marché, téléphone: 06 883 76 68.

-Objet social: Accompagnement médical international des patients pour des soins en France; Mise en relation avec les professionnels et les établissements de santé en France; Aide administrative et formalités visas de santé; Mise en condition de téléconsultation; Coordination de séjours hospitalisés; Logistique médicale; Import/export matériels médicaux; Mise en relation multiforme et toutes activités connexes; Assistance et services.

-Durée: 99 années à compter de l'immatriculation au RCCM.

-Enregistrement: À Pointe-Noire, sous le numéro **3543, Folio 074/48 du 15 avril 2026**.

-Dépôt: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce sous le n° **CG-PNR-01-2026-B-00241 du 22 avril 2026**.

-Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° **CG-PNR-01-2026-B13-00100 du 22 avril 2026**.

-Gérance: **Madame OBA OKO Nicha Justelle** est nommée gérante de la société pour une durée indéterminée.

Pour avis
Maître Philémon MOUSSOUNGOU
NOTAIRE

Etude de Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU
Notaire

Sise 08, Avenue MOE VANGOULA, immeuble LOCKO, derrière l'ARC, face au stade Franco ANSELM, Centre-ville, téléphone : (242) 06 976 66 12/ 05 575 20 98, E-Mail : maitresaultia@gmail.com, République du Congo.

INSERTION LEGALE GLOIRE ELIE TRANSIT

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1.000.000 F. CFA**

**Siège Social : Quartier Vindoulou, dans l'enceinte du site SOREMI
RCCM N° CG-PNR-01-2007-B13-00920
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO**

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU en date du vingt-quatre février deux mil vingt-six, consistant en une décision de l'associé unique tenant lieu d'assemblée générale extraordinaire, dûment enregistré en date du vingt mars deux mil vingt-six sous le folio 053/9, n°955, que l'associé unique de la société GLOIRE ELIE TRANSIT a adopté les résolutions suivantes:

CESSION DES PARTS SOCIALES: Monsieur NGAVOUKA NGOMA Roger a procédé à la cession de soixante parts sociales (60) sur les 100 qu'il détenaient initialement aux trois personnes ci-après :

- Madame NG AVOUKA NGOMA née LOUBA Mireille Léonie..... 3 parts ;
- Mademoiselle NGOVOUKA Gloire Elie..... 55 parts ;
- Monsieur NGAVOUKA ASSIANGOULI Jean Ghislain Médard..... 2 parts ;

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL: Le siège de la société qui était initialement établi au 52, rue Nsessi est transféré au quartier Vindoulou, précisément dans l'enceinte du site SOREMI; Pointe-Noire, République du Congo :

MISE A JOUR DES STATUTS: Suites aux différentes modifications, les statuts de la société ont été mis à jour par la Notaire soussignée en date du vingt-six février deux mil vingt-six, et dument enregistrés par le service de l'enregistrement et des domaines de la ville de Pointe-Noire, en date du vingt mars deux mil vingt-six.

DEPOT LEGAL: Dépôt desdits actes a été fait au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le neuf avril deux mil vingt-six, puis enregistré sous le numéro de formalité CG-PNR-01-2026-D-0255.

Pour insertion.

Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU

INSERTION LEGALE – CREATION SOCIETE

ETUDE DE MAITRE GABRIELLE DE KODIA, NOTAIRE
POINTE NOIRE, AVENUE CHARLES DE GAULLE (FACE SUPERMARCHÉ CASINO)
TEL.: 06 848 55 38 /05 014 14 11- EMAIL : gabrielle.dekodia@gmail.com

SOCIETE DENOMMEE YAL & PARTNERS

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - DENOMINATION: YAL & PARTNERS - FORME SOCIALE: SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A CAPITAL VARIABLE - DATE DE CREATION: STATUTS DU 12/02/2026, ENREGISTRES A POINTE NOIRE CENTRE LE 19/02/2026 F°034/51 N°1503, DEPOT RANG MINUTES NOTAIRE DE KODIA LE 17/02/2026, DEPOT ENREGISTRE A POINTE NOIRE CENTRE LE 19/02/2026 F°034/52 N°1504 - DUREE SOCIETE: 99 ANNEES A COMPTER DE SON IMMATRICULATION - MONTANT DU CAPITAL SOCIAL INITIAL: 5 000 000 Francs CFA - APPORTS INTEGRALEMENT SOUSCRITS EN NUMERAIRE ET LIBERES POUR 3.000.000 FCFA - NOMBRE DES TITRES: 1000 ACTIONS DE 5.000 FCFA CHACUNE - DECLARATION NOTARIEE SOUSCRIPTION: RECUE PAR M° DE KODIA LE 17/02/2026, ENREGISTREE A POINTE NOIRE CENTRE LE 19/02/2026 F°034/53 N°1505 - SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire (Rep Congo), Quartier | <ul style="list-style-type: none"> TCHIMBAMBA, 1, rue l'Armistice, Arr. I LUMUMBA - DIRIGEANT: PRÉSIDENT DE LA SOCIETE, MONSIEUR GATIEN EDGAR DZEBAS - OBJET SOCIAL: AU CONGO ET A L'ETRANGER, CONSEIL EN ORGANISATION ET RESTRUCTURATION DES ENTREPRISES; CONSEIL EN STRATEGIES DE NEGOCIATION (BUSINESS ET RELATIONS SOCIALES); CONSEIL EN GESTION ET DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES; ADVOCACY POUR L'ACCES A L'ENERGIE EN AFRIQUE; CONSEIL EN COMMUNICATION; ETUDES DE PROJETS; CONSEIL DANS LA MISE EN PLACE DE POLITIQUES DE RSE ET DE CONTENU LOCAL; INTERMEDIATION ET REPRESENTATION... - NUMERO FORMALITE REGISTRE ARRIVEE: CG-PNR-01-2026-B-00125 - DATE IMMATRICULATION RCCM DE POINTE NOIRE: 26/02/2026 - NUMERO D'IMMATRICULATION: CG-PNR-01-2026-B16-00002 |
|--|--|

FIDAFRICA

**Société anonyme avec Conseil d'administration,
Au capital de 60.000.000 de Francs CFA**

**Ayant son siège social: l'Allée de Makimba, Immeuble ARPCE,
3^e étage, Centre-ville, B.P.: 1306, Pointe-Noire, République du Congo,
Adresse de l'établissement secondaire: l'Immeuble TJK,
8^e étage, Quartier Clairon, Centreville,
B.P.: 1104, Brazzaville, Référence arrêt Tourisme, République du Congo**

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration, en date, à Pointe-Noire, du 18 décembre 2025, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 9 avril 2026, sous le n°3141, folio 067/05, les Administrateurs de la société autrefois dénommée PricewaterhouseCoopers Tax & Legal, ont notamment décidé de nommer Monsieur Moïse KOKOLO en qualité de Président Directeur Général, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Le dépôt dudit procès-verbal a été effectué, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 27 mai 2026, sous le numéro CG-BZV-01-2026-D-00434.

Pour avis,

Le Conseil d'administration



**MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE LA PROSPECTIVE (MEPSP)
PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS
DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE
(PRACAC)-AGENCE FIDUCIAIRE
DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE**



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°004/MCIDAT/PRRU/UGP-2026

RECRUTEMENT D'UN CABINET (FIRME) POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES (APS ET APD) ET DU DAO DES TRAVAUX DE REHABILITATION/CONSTRUCTION DE DEUX (02) ECOLES PRIMAIRES

ET D'UN (01) CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) A BRAZZAVILLE

1. Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 60 millions USD pour le financement du projet de renforcement de la résilience urbaine (PRRU), et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Recrutement d'un cabinet (firme) pour la réalisation des études techniques (APS et APD) et du DAO des travaux de réhabilitation/construction de deux (02) écoles primaires et d'un (01) Centre de Santé Intégré (CSI) à Brazzaville».

2. L'objectif général de la mission est de réaliser les études techniques des travaux de réhabilitation/construction de deux (02) écoles primaires Louis Ngambio et Jacques Opangault ainsi que d'un (01) Centre de Santé Intégré (CSI) Jacques Opangault à Brazzaville.

3. L'Unité de Gestion du PRRU, invite des à présent les firmes de consultants admissibles («consultants») à faire part de leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants:

- Être un cabinet spécialisé dans l'Ingénierie civile ou l'Architecture (profil institutionnel);
- Avoir une solide expérience d'au moins 10 ans pour des prestations similaires;
- Avoir déjà réalisé au moins un projet similaire sur financement des bailleurs internationaux (BM, BAD, AFD, etc.).

4. La liste restreinte comprendra au minimum cinq (05) firmes et au maximum huit (08) firmes.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI» de la Banque mondiale, septembre 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez-vous reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission: Les Consultants ne peuvent être engagés pour des missions qui seraient incompatibles avec leurs obligations présentes ou passées envers d'autres clients, ou qui risqueraient de les mettre dans l'impossibilité de remplir leur mandat au mieux des intérêts de l'Emprunteur.

6. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent in-

diquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode QC (Sélection Fondée les Qualifications du Consultants) telle que définie dans le Règlement de Passation des Marchés.

8. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires de ladite mission, tous les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale), aux l'adresses ci-dessous

9. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard **le mercredi 15 juillet 2026** (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention «Avis à manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un cabinet (firme) pour la réalisation des études techniques (APS et APD) et du DAO des travaux de réhabilitation/construction de deux (02) écoles primaires et d'un (01) Centre de Santé Intégré (CSI) à Brazzaville».

**A l'attention du Coordonnateur
du Projet de renforcement de la résilience Urbaine
(PRRU)
Adresse: Rue Duplex n° 12/Secteur Blanche Gomez
Tél.: (242) 05 206 29 15
E-mail: prrucongo@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO**

Fait à Brazzaville, le 23 juin 2026

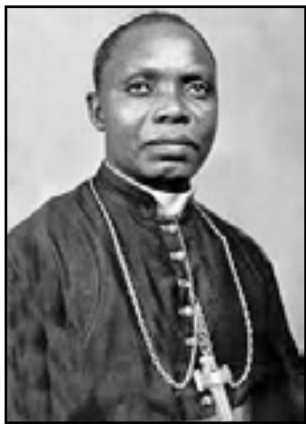
Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

DEVOIR DE MEMOIRE

55^e anniversaire du rappel à Dieu de Mgr Théophile Mbemba

L'Année jubilaire du don de la vie du Bon Cardinal Emile Biayenda, coïncide avec la célébration des 55 ans de la naissance au ciel de Mgr Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville et Père fondateur de la Congrégation des Religieuses de Notre Dame du Rosaire (RNDR). Il s'agit de deux ancêtres, deux grandes figures de l'Eglise du Congo naturellement liées, comme prédécesseur et successeur; comme fondateur et co-fondateur.



Mgr Théophile Mbemba

Nous pouvons affirmer sans risque de nous tromper que Mgr Mbemba est bien celui qui a préparé le bon Cardinal à l'épiscopat. C'est pourquoi, l'on ne saurait parler du Bon Cardinal sans évoquer la figure de Mgr Théophile Mbemba. 55 ans après son rappel à Dieu, nous prenons le risque d'évoquer un aspect de sa vie de pasteur d'une jeune Eglise, à savoir, «sa vision pastorale: organiser pour mieux évangéliser». Notre propos s'articule en trois points: la conception de l'organisation pastorale chez Mgr Mbemba; les structures mises en place; l'actualisation de son héritage pour l'Eglise du Congo aujourd'hui.

1- La conception de l'organisation pastorale

Il est important de rappeler que Mgr Théophile Mbemba est nommé évêque à une époque post-indépendance (1961), une ère où les Africains n'avaient pas le privilège d'accéder à l'épiscopat. C'est aussi le contexte d'une Eglise locale pauvre, embryonnaire qui est à construire. Alors, quelle organisation? L'organisation pastorale chez Mgr Théophile Mbemba peut

à la formation de votre clergé et de votre laïcat...» (Sr Thècle Saurelle Bahamboula, l'œuvre d'un bâtisseur, p.56, 2022).

Mgr Mbemba pense à la formation des catéchistes, la création des mouvements d'apostolat. Il accorde aussi de l'importance au bon fonctionnement des paroisses, à la participation des laïcs à la pastorale et à la formation des jeunes. Organiser l'Eglise pour Mgr Théophile Mbemba revient finalement à créer des conditions humaines, spirituelles et pastorales nécessaires à une évangélisation féconde. Quel héritage?

3- L'actualisation de son héritage pour l'Eglise aujourd'hui

L'œuvre, mieux l'héritage de Mgr Mbemba à notre avis, demeure une source intarissable d'inspiration pour la mission de



Sr. Thècle Saurelle Bahamboula

l'Eglise au Congo et en terre africaine. A l'ère où la figure de Mgr Théophile Mbemba semble méconnue des jeunes, actualiser l'héritage de Mgr Théophile Mbemba revient aujourd'hui à faire connaître davantage la figure de Mgr Théophile Mbemba aux jeunes; former davantage les agents pastoraux, en particulier les laïcs; promouvoir une Eglise de communion et de corespon-

sabilité, une Eglise synodale; promouvoir les œuvres laissées par Mgr Théophile Mbemba.

Dans une société marquée par les fractures sociales et les difficultés économiques, l'Eglise du Congo a besoin d'une présence pastorale proche des populations; être proche des plus pauvres. Somme toute, cette année jubilaire du don de la vie du Bon Cardinal Emile Biayenda, année des 55 ans du rappel à Dieu de Mgr Théophile Mbemba nous donne l'occasion de mettre en lumière les visages de ces deux piliers de notre Eglise locale. Ensemble, dans la synodalité, nous avons célébré la mémoire de Mgr Théophile Mbemba autour des Journées portes ouvertes organisées par la Congrégation des Religieuses de Notre Dame du Rosaire, du 11 au 13 juin 2026, de 11h à 17h, à la cathédrale Sacré-Cœur et de la messe d'action de grâces qui a été présidée en cette cathédrale par l'archevêque de Brazzaville le dimanche 14 juin à 10h30. Le devoir de mémoire nous incombe, comme le stipule la Lettre aux Hébreux 13,7: «Souvenez-vous de ceux qui vous ont dirigé: ils vous ont annoncé la Parole de Dieu...». Allons-nous saisir ce moment, cette opportunité pour poursuivre l'intuition fondamentale de Mgr Mbemba: organiser davantage notre Eglise locale pour qu'elle demeure missionnaire, proche du peuple, fidèle à l'évangile et pleine de vitalité?

Que Marie, la Mère propice intercède pour nous!

Sœur Thècle Saurelle BAHAMBOULA

Religieuse de Notre Dame du Rosaire

TREIZIEME DIMANCHE ORDINAIRE, ANNEE A

«Accueillir Jésus, c'est accueillir Dieu»

Textes: 2 R 4,8-11.14-16; Ps 88 (89); Rm 6,3-4.8-11

Frères et sœurs bien-aimés,

La Parole de Dieu nous met devant un appel exigeant mais profondément libérateur: choisir le Christ comme centre de notre vie, le préférer à tout, et apprendre à reconnaître sa présence dans chaque personne que nous rencontrons. Jésus nous parle avec une clarté qui peut nous déranger: «Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi... Celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi... Qui vous accueille m'accueille». Ces paroles ne sont pas une condamnation de nos attachements humains, mais une invitation à les purifier, à les enraciner en Dieu pour qu'ils deviennent source de vie et non d'enfermement.

Dans nos cultures africaines, et particulièrement dans notre pays, la famille occupe une place centrale. Elle est un refuge, une force, un lieu de solidarité. Mais nous savons aussi que parfois, sous prétexte de protéger les nôtres, nous pouvons être tentés de poser des actes contraires à l'évangile: favoriser un proche au détriment de la justice, céder au tribalisme, ou fermer les yeux sur des comportements injustes. Le Christ nous appelle aujourd'hui à un amour plus grand, un amour qui ne se limite pas à notre cercle proche, mais qui s'ouvre à tous, un amour qui ne trahit pas la vérité.

«Prendre sa croix», ce n'est pas rechercher la souffrance, mais accepter de vivre selon l'évangile dans un monde qui ne le facilite pas toujours. Dans le contexte actuel de notre pays, cela prend des formes très concrètes. C'est refuser la corruption, même quand elle semble être le seul moyen d'obtenir un emploi ou un service. C'est résister à la tentation de l'argent facile, au détournement des biens publics, à la fraude. C'est choisir la vérité dans un environnement où le mensonge peut être banalisé. C'est aussi, pour ceux qui ont des responsabilités politiques, administratives ou économiques, exercer leur mission avec un sens profond du bien commun, et non pour des intérêts personnels.

Pour les jeunes, porter la croix peut signifier persévérer dans les études malgré les difficultés, refuser les raccourcis dangereux, croire en leur dignité même quand les opportunités manquent. Pour les parents, c'est continuer à éduquer leurs enfants dans des valeurs solides, malgré les influences contraires de la société. Pour les familles, c'est rester unies malgré les pressions économiques et sociales. Pour tous, c'est apprendre à transformer les épreuves en occasions de croissance spirituelle.

La première lecture nous donne un exemple lumineux: une femme simple accueille le prophète Elisée. Elle ne fait pas un grand discours, elle agit. Elle reconnaît la présence de Dieu dans cet homme et lui offre ce qu'elle a: une chambre, un lit, une table, une lampe. Ce geste, apparemment ordinaire, devient extraordinaire parce qu'il est fait avec foi. Et Dieu bénit cette maison en lui donnant la vie. Ce passage nous rappelle que la bénédiction de Dieu ne dépend pas de la richesse matérielle, mais de la qualité du cœur.

Dans nos quartiers, dans nos villages, combien de personnes attendent un signe d'attention? Une veuve oubliée, un enfant en difficulté, un jeune sans repère, un malade sans soutien. Nous pensons parfois que nous ne pouvons rien faire parce que nous avons peu ou rien. Mais l'évangile nous dit le contraire: même un verre d'eau donné avec amour a une valeur immense aux yeux de Dieu. L'accueil, le partage, la solidarité sont des chemins concrets pour rencontrer le Christ.

Frères et sœurs,

Cette Parole interpelle aussi notre Eglise. Elle est appelée à être plus qu'un lieu de culte: elle doit être une famille vivante, une communauté engagée, un signe prophétique. Elle doit annoncer l'évangile avec courage, mais aussi le vivre dans des actions concrètes: accompagner les plus pauvres, défendre la dignité humaine, promouvoir la justice et la paix. Dans un contexte politique parfois marqué par la méfiance et les divisions, l'Eglise doit être un espace de réconciliation, où l'on apprend à se voir comme des frères et sœurs au-delà des appartenances ethniques, régionales ou partisanes.

«Qui vous accueille m'accueille», dit Jésus. Cela signifie que chacun de nous devient porteur du Christ pour les autres. Nous ne sommes pas seulement des croyants, nous sommes des témoins. Dans nos lieux de travail, dans nos familles, dans la vie publique, notre manière de vivre peut rapprocher les autres de Dieu... ou les en éloigner. Voilà pourquoi notre foi ne peut pas rester superficielle. Elle doit transformer nos choix, nos paroles, nos comportements.

Aujourd'hui, le Seigneur nous pose une question directe: quelle est la première place dans ma vie? Est-ce vraiment lui, ou bien mes intérêts, mes peurs, mes sécurités humaines? Sommes-nous prêts à perdre certaines choses pour rester fidèles à l'évangile? Sommes-nous prêts à aimer au-delà de nos cercles habituels?

Frères et sœurs,

Suivre le Christ n'est pas un chemin facile, mais c'est un chemin qui donne la vie. Jésus nous le promet: «Celui qui perd sa vie à cause de moi la trouvera». Cela veut dire que tout ce que nous offrons par amour - nos sacrifices, nos renoncements, nos efforts - n'est jamais perdu. Dieu le transforme en bénédiction.

Que le Seigneur nous donne un cœur courageux pour faire des choix justes, un cœur ouvert pour accueillir les autres, et une foi vivante pour porter nos croix avec espérance. Alors, même au cœur de nos difficultés de notre vie, nous deviendrons des signes de lumière. Amen!

Abbé Serge BABINGUI
Diocèse de Nantes (France)

DIOCÈSE DE KINKALA

- Aux Curés de paroisses
- Aux équipes presbytérales
- Aux communautés religieuses et paroissiales
- Aux fidèles du Christ de notre Eglise-Famille

Frères et sœurs dans le Christ,

«Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et établis pour que vous alliez et que vous portiez du fruit» (Jn 15,16).

Nous avons la joie de vous annoncer que le dimanche 05 Juillet 2026, à l'occasion de la clôture de l'année pastorale 2025-2026, à la place Mariale de la Cathédrale Sainte Monique de Kinkala, à 8h30, s'il plaît à Dieu, j'appellerai à l'ordre sacré du presbytérat, les Diacres ci-après:

Pour le compte du Diocèse de Kinkala:

- 1-Abbé Beland Veinard NKODIA BAYINGUILA (Paroisse Saint Matthieu de Mbanza Ndounga)
- 2-Abbé Hermann Jaime SAMBA SINOUKOU (Paroisse Saint Matthieu de Mbanza Ndounga)
- 3-Abbé Bonheur EMIA BAMENIBIO (Paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Mindouli)

Pour le compte du Diocèse d'Impfondo

- 1-Abbé Tychique KENGOLÉ MAKASSI (Paroisse Cathédrale Saint Paul d'Impfondo).

Selon les dispositions du Droit Canonique (cf. Can. 1043), les fidèles sont tenus par obligation de révéler à l'Ordinaire ou au Curé de leur paroisse, avant la célébration, les empêchements s'il y en a, dont ils auraient connaissance concernant les candidats aux ordres sacrés.

Je vous exhorte donc à porter ces futurs prêtres dans vos prières afin que le Seigneur confirme leur don et fortifie leur marche à la suite du Christ. Que leurs cœurs soient façonnés à l'image du Christ, Bon Pasteur, pour un ministère fécond.

Fait à Kinkala, le 05 juin 2026

Mgr Ildevert Mathurin MOUANGA, Evêque de Kinkala

DIOCÈSE DE OUESSO

- Aux communautés paroissiales du diocèse
- Aux paroisses d'origine des candidats
- Aux personnes qui les connaissent

Frères et sœurs, peuple de Dieu,

Je suis comblé de joie de vous faire part de l'appel à l'ordination presbytérale des diacres:

- Héritier BIKOUONE
- Benjamin Norielle Riche Akey ITOUA
- Benjamin BYIRINGIRO

Laquelle ordination est prévue le samedi 27 juin 2026, à la paroisse Cathédrale Saint Pierre Claver de Ouesso, à l'occasion de la célébration anticipée de la solennité de Saint Pierre et Saint Paul apôtres. De ce fait, conformément aux dispositions du Droit canonique, toutes celles et tous ceux qui auraient connaissance d'un empêchement canonique des candidats à cette ordination sont tenus d'en informer sans délai l'Evêque diocésain ou le curé de la paroisse des candidats (cf. Code de Droit canonique, can. 1043).

Tout en vous remerciant pour la collaboration et pour l'attention que vous portez à l'Eglise et à ses pasteurs, je recommande à vos prières nos trois frères ordinands et notre diocèse.

Fait à Ouesso, le 27 mai 2026



ANNONCES

AVIS DE RECRUTEMENT

Chargé(e) de Programme Senior – Protection Sociale & Systèmes d'Alerte Précoce



En tant que Chargé(e) de Programme Senior – Protection Sociale & Systèmes d'Alerte Précoce, vous appuierez la coordination technique et la mise en œuvre des activités visant à renforcer les liens entre les systèmes d'alerte précoce (SAP), les mécanismes de protection sociale adaptative et les dispositifs communautaires de préparation aux inondations dans le département de la Likouala.

Le poste contribuera à la mise en œuvre d'un projet pilote financé par la Banque mondiale visant à renforcer l'intégration entre les systèmes d'alerte précoce, les registres sociaux et les mécanismes de transferts sensibles aux chocs, ainsi qu'une initiative complémentaire financée par CRS visant à renforcer les mécanismes communautaires de préparation, la gestion communautaire des risques de catastrophes (CLDRM), la coordination locale et la diffusion des informations relatives aux risques d'inondation.

Le/la Chargé(e) de Programme Senior jouera un rôle clé dans l'accompagnement des structures décentralisées du MASSAH, des partenaires Caritas, des autorités locales et des structures communautaires afin de renforcer leurs capacités à anticiper, préparer et répondre aux risques d'inondation.

Qualifications de base:

- Licence en Réduction des Risques de Catastrophes (RRC/DRR), Développement communautaire, Action humanitaire, Protection sociale, Sciences sociales, Gestion des catastrophes, Résilience climatique ou dans un domaine connexe.
- Minimum de 2 à 5 ans d'expérience pertinente dans la mise en œuvre de programmes de réduction des risques de catastrophes, résilience communautaire, préparation aux catastrophes, protection sociale ou action humanitaire.

Dossier de candidature devra comporter:

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

Le dossier de candidature doit être soumis au plus tard le **05 juillet 2026** à l'adresse email suivante: CG_HR@crs.org avec comme objet du message: «Chargé(e) de Programme Senior – Protection Sociale & Systèmes d'Alerte Précoce» ou encore par le biais de l'ACPE.

La description complète du poste est accessible via le site <https://www.emploi.cg/>

AVIS DE RECRUTEMENT

Chargé(e) de Projet MEAL



En tant que Chargé(e) de Projet MEAL (Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage), vous appuierez la mise en œuvre du système MEAL dans le cadre d'un portefeuille de projets complémentaires visant à renforcer la résilience des ménages et des communautés face aux inondations dans le département de la Likouala.

Le poste soutiendra à la fois un projet pilote financé par la Banque mondiale portant sur le renforcement des liens entre les systèmes d'alerte précoce (SAP) et les mécanismes de protection sociale adaptative, ainsi qu'une initiative complémentaire financée par CRS visant à renforcer la préparation communautaire aux inondations, les mécanismes locaux de coordination et la gestion communautaire des risques de catastrophes (CLDRM).

Le/la Chargé(e) de Projet MEAL contribuera au suivi des résultats, à la qualité des données, à la redevabilité envers les populations affectées, à la documentation des leçons apprises et à l'utilisation des données pour améliorer la prise de décision et la qualité de la programmation.

Qualifications de base:

- Diplôme universitaire en statistiques, sciences sociales, suivi-évaluation, développement international, gestion des données ou domaine connexe.
- Minimum de 2 d'expérience pertinente dans le suivi, l'évaluation, la redevabilité et l'apprentissage (MEAL), de préférence dans des projets financés par des bailleurs internationaux.

Le dossier de candidature devra comporter:

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

Le dossier de candidature doit être soumis au plus tard le **05 juillet 2026** à l'adresse email suivante: CG_HR@crs.org avec comme objet du message: «Chargé(e) de Projet MEAL» ou encore par le biais de l'ACPE.

La description complète du poste est accessible via le site <https://www.emploi.cg/>

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE

BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE

FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité-Travail-Progress

ANNONCE LEGALE N°491/2026/BZ-C INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	34006 du 08-08-25	Sect P11, bloc 27, Pile 18bis, Sup : 116,04m2	878BIS, RUE KINTELE	5-BZV	MONDZALI ELOBA LOBA Fridalin Brunel
2	35145 du 10-03-26	Sect P13, bloc 123, Pile 09, Sup : 139,58m2	96, RUE MBOTE	5-BZV	M'BON Feakie
3	34268 du 08-10-25	Sect : Zone Rurale, Sup : 46.200,90m2 soit 4ha62a	VILLAGE MOUTOH	POOL	OPERE DOUKA Anne Marie Gilma
4	35183 du 18-03-26	Sect P9, bloc 120, Pile 14, Sup : 399,28m2	81, RUE MOSSAKA (QUARTIER BONGO)	5-BZV	BOMANDOU Sébastien
5	33364 du 26-03-26	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 1.526,88m2	ETOUMBI	CUVETTE-OUEST	PIEBI Giscars Satho
6	32257 du 16-07-24	Sect P13C, bloc 111, Pile 31, Sup : 416,21m2	28, RUE NABOKA (QUARTIER CITE DES 17)	7-BZV	MABIALA née BOUEGNI Marie Noëlle
7	33120 du 31-01-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 533,39m2	AVENUE RAGEC (QUARTIER DJIRI MANIANGA)	9-BZV	BOBIANGA Paul Patrick Junior
8	28816 du 26-10-22	Sect : Zone Rurale, Sup : 2.700,00m2	VILLAGE MATY CV2	POOL	ALI Viviane Michelle
9	35413 du 30-04-26	Sect P7suite, bloc 43, Pile 5bis (ex.1796), Sup : 200,00m2	1796BIS, RUE NKÓ (QUARTIER LATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	MFICOU-MADINGOU Lina Shirley Mboyo
10	29570 du 26-12-22	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 800,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	MPAN NODIA Rey Paterne
11	29593 du 27-12-22	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 1.600,00m2	VILLAGE MOUTOH (AGRI-CONGO)	POOL	MPAN NODIA Rey Paterne
12	35388 du 27-04-26	Sect P7, bloc 24, Pile 04 (ex.3), Sup : 226,62m2	6, RUE DOLISIE (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	EOUOTOUMBA LOTINIMOKI Laure Ethel
13	35414 du 30-04-26	Sect P7suite, bloc 43, Pile 5 (ex.1796), Sup : 200,00m2	1796, RUE NKÓ (QUARTIER LATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	MATHA Fernande Estelle Marie Crescence
14	35285 du 07-04-26	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 748,77m2	KINTELE (QUARTIER LIFOUA), TERRE NGAMBAMOU	BRAZZAVILLE	ANDZOLI Lucile Berthile
15	35435 du 06-05-26	Sect L, bloc 3, Piles 13 et 14, Sup : 708,17m2	8 ET 8BIS, RUE REVEREND PERE BESSIEUX	3-BZV	IKOUROU YOKA Pauline
16	35480 du 18-05-26	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 454,89m2	QUARTIER 12 (STADE LA CONCORDE)	POOL	MONGO-BABACKAS Pierre-Edouard
17	35005 du 11-02-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 2.330,77m2	KINTELE (QUARTIER PAUL NGAMBI)	POOL	DZOMBALA Michel
18	35369 du 23-04-26	Sect M, bloc -, Pile 6, Sup : 890,04m2	QUARTIER NGOUENE (OYO)	CUVETTE	ONDONGO Parfait
19	34731 du 14-01-26	Sect P9, bloc 63, Pile 18, Sup : 476,62m2	77, RUE BALLOYS	5-BZV	MINGOULABE A. E. et Enfants NGOLY
20	34075 du 28-08-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 800,00m2	QUARTIER NGAKOUBA (TERRE INTALI)	POOL	MINGOULABE Albertine Espérance
21	35088 du 23-02-26	Sect A, bloc 6, Pile 02, Sup : 1.206,00m2	QUARTIER CENTRE (EWO)	CUVETTE-OUEST	FONEA (Fonds National d'Appui à l'Employabilité et l'Apprentissage)
22	37227 du 27-03-26	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 209,18m2	QUARTIER NGAMBIO	BRAZZAVILLE	NGAMBEMI ELENGA Babette Flore
23	35501 du 20-05-26	Sect B, bloc -, Pile -, Sup : 9.043,75m2	OKONGO (OYO)	CUVETTE	Denis Christel SASSOU NGUESSO
24	35171 du 17-03-26	Sect A, bloc 18, Pile 08, Sup : 634,00m2	QUARTIER OYAH (24, rue Ngatsé Antoine de Padou)	CUVETTE	Denis Christel SASSOU NGUESSO
25	35395 du 28-04-26	Sect P13C, bloc 13, Pile 53, Sup : 218,39m2	156, RUE MALOUMBI	7-BZV	MOUDILA Ahmée Grace
26	35373 du 24-04-26	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 356,36m2	QUARTIER GAMBAMOU (KINTELE)	POOL	NGALIBA OBELOSSOUSSI Justelas
27	35422 du 04-05-26	Sect P8, bloc 23, Pile 14, Sup : 232,79m2	23, RUE ABOLO	4-BZV	IBARA NGAKEGNI Félix
28	35413 du 30-04-26	Sect P3, bloc 83, Pile 05 (ex.6), Sup : 171,55m2	94, RUE BACONGO	3-BZV	Etablissement SACKO
29	35452 du 06-05-26	Sect P13C (exP13), bloc 21 (ex04), Pile 20 (ex52), Sup : 212,85m2	4, RUE MONKA (QUARTIER CITE DES 17)	7-BZV	MISSIE Nuptia Mislène
30	35394 du 28-04-26	Sect P11, bloc 99, Pile 5, Sup : 375,38m2	1598, RUE BANGANGOULO	5-BZV	Enfants SERVICE
31	7380 du 22-05-23	Sect AT, bloc 9, Pile 32, Sup : 190,00m2	43, RUE NIABIA JEAN MARIE (NGAMBIO LA BASE)	7-BZV	IMPOUMA MBENOUE Y. et IMPOUMA NAM'SABE L. M.
32	9615 du 17-06-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 540,34m2	71, RUE MFILOU NGAMABA	7-BZV	KINKELA née GARBA A. et Enfants KINKELA NSAMOU
33	34891 du 31-12-25	Sect CL, bloc 35, Pile 05, Sup : 800,00m2	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	BOULALA Aglè M'viry
34	34279 du 10-10-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 400,00m2	KINTELE, QUARTIER LIFOUA (TERRE INTALI)	BRAZZAVILLE	MPENA Christian
35	34784 du 08-12-25	Sect U, bloc 99, Piles 2 et 11, Sup : 403,68m2	28, AVENUE EDITH LUCIE BONGO ET 4, RUE YORO	6-BZV	Succession DINGA Bernard
36	35397 du 28-04-26	Sect CH, bloc 52, Pile 12, Sup : 468,58m2	RUE DU MARCHE (QUARTIER MASSENSO)	9-BZV	MBOMO MABOUERE Dény Sandra
37	35143 du 10-03-26	Sect P9, bloc 82, Pile 9, Sup : 210,03m2	95, RUE BORDEAUX	5-BZV	OLANGUE MO-ELONGO Princyl Léandra Marie Nais
38	35402 du 29-04-26	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 800,00m2	LIFOUA	POOL	ODZALA EKANI Michel Arnel

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Brazzaville, le 11 juin 2026

Paterne Dimitri ELAPIE.
Inspecteur principal des Impôts
Chef de bureau

GOUVERNANCE

«Publiez Ce que vous Payez» interpelle le Gouvernement et le FMI

Dans le cadre des négociations du nouveau programme entre le Congo et le FMI, la Coalition congolaise «Publiez Ce que vous payez» a donné une conférence de presse, mercredi 17 juin 2026, à l'hôtel de l'ACERAC, à Brazzaville, relative à la publication de sa note de position pour lancer un appel au FMI et au Gouvernement demandant à réformer en profondeur le secteur des ressources naturelles, en vue de maximiser les revenus publics. Celle-ci a été animée par Christian Mounzé, coordonnateur national de l'Ong la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH), président de la Coalition congolaise «Publiez Ce que vous Payez» et Brice Mackosso, secrétaire général de la Commission Justice et Paix de l'archidiocèse de Pointe-Noire, secrétaire de cette Coalition.

Actuellement le Congo est dans les négociations avec le FMI pour un nouveau programme. Pour mémoire, le Fonds monétaire international avait achevé le 12 mars 2025 la sixième et la dernière revue du précédent accord au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) conclue avec le Congo en janvier 2022. Les animateurs de la conférence de presse ont souhaité qu'on fasse une évaluation de ce précédent accord, en particulier sur les projets ciblés.

Pour la Coalition, l'accord avec le FMI doit permettre de reformer la fiscalité pétrolière que la redevabilité soit effective à travers un contrôle citoyen de l'action publique, à travers le contrôle parlementaire, à travers le contrôle de la cour des comptes et des autres institutions nationales de lutte contre la corruption. Christian Mounzé a relevé que «le Congo n'a accédé à aucune évaluation sur les performances du régime fiscal dans le secteur

recommandé dans notre note de position à fiscaliser tous les propriétaires d'entreprises pétrolières parce que la république a besoin d'argent. Concernant l'endettement, il est important que nous ayons une législation qui interdise le préfinancement pétrolier. Nous nous rendons bien compte que grâce aux rapports de l'ITIE du Congo, par exemple en 2023, la république a payé environ



Christian Mounzé et Brice Mackosso, pendant la conférence de presse des hydrocarbures. La Coalition congolaise Publiez Ce que Vous payez appelle le Gouvernement et le FMI à adopter, à l'issue de ces discussions, des réformes dans le but de renforcer effectivement la transparence dans la gestion des revenus publics, notamment dans le secteur des ressources naturelles et de la dette publique.

Pour sa part, Brice Mackosso a précisé que «nous avons

600 milliards de francs Cfa aux traders. Il faut bloquer ce système qui nous permet d'aller prendre de l'argent en avance et qui asphyxie l'économie congolaise. Cette pratique de préfinancement pétrolier doit être interdite. Le code de transparence a prévu que le Gouvernement puisse appuyer les médias et la société civile dans le travail d'investigation budgétaire».

Philippe BANZ

ECONOMIE

Afrique centrale: Des perspectives positives

Le Fonds monétaire international (FMI), à travers sa représentation du Congo, a organisé jeudi 11 juin 2026 à Brazzaville, un séminaire sur l'évolution économique subsaharienne et sur les perspectives économiques et financières du Congo. Ce cadre d'échanges a visé sensibiliser et informer les gouvernants et le public sur les perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne et celles du Congo.



Le ministre Christian Yoka et Maximilien Kaffo à l'ouverture des travaux

Le séminaire ouvert par Christian Yoka, ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, en présence de Maximilien Kaffo, représentant résident du FMI au Congo, a offert l'opportunité aux participants s'occupant des questions économiques et financières d'échanger autour des principaux enseignements du rapport du FMI produit au mois d'avril 2026 et intitulé «Des progrès durablement acquis et mis à l'épreuve». Le rapport souligne que les économies africaines ont réussi à restaurer progressivement les équilibres macroéconomiques. Le FMI estime que la croissance de l'Afrique subsaharienne a atteint près de 4,5 % en 2025, son meilleur niveau depuis une décennie. Cette amélioration résulte à la fois des politiques économiques plus rigoureuses, d'une meilleure maîtrise de l'inflation et d'efforts importants d'assainissement budgétaire entrepris dans plusieurs pays. Mais, le rapport relève également que toutefois ces acquis demeurent fragiles. La guerre du Moyen-Orient,

les tensions persistantes sur les marchés internationaux, la volatilité des cours des matières premières, la hausse des coûts du transport maritime, ainsi que les incertitudes financières mondiales constituent autant de risques susceptibles d'affecter la croissance et la stabilité économique du continent.

Face à cette situation, le FMI a formulé plusieurs recommandations majeures.

Le Gouvernement partage pleinement cette priorité, a reconnu le ministre Christian Yoka. Les échanges ont permis de comprendre que pour le Congo, la récession enregistrée en 2020 a permis à l'économie de retrouver progressivement une trajectoire favorable. Selon les estimations du Gouvernement, la croissance du PIB réel est passée de 1,3 % en 2024 à 4,3 % en 2025 et devrait atteindre 5 % en 2026. Cette dynamique repose sur la poursuite des réformes engagées depuis plusieurs années et sur l'amélioration progressive de l'environnement économique national.

Ainsi, la croissance du PIB hors

pétrole devrait passer de 3,3 % en 2025 à 4 % en 2026 et près de 5,8 % en 2028, ouvrant ainsi de nouvelles opportunités d'investissement dans les secteurs à forte valeur ajoutée. Le ministre Christian Yoka a rassuré: «L'entrée en production des projets de gaz naturel liquéfié de propane et de butane ouvre une nouvelle phase de valorisation de nos ressources naturelles et de diversification de nos exportations. Le secteur minier, notamment à travers les projets de potasse et de phosphate contribue également à élargir les perspectives économiques du pays». Le ministre des finances, du budget et du portefeuille public a ajouté que le programme soutenu par la Facilité élargie de crédit du FMI a joué un rôle déterminant dans cette dynamique.

Parmi les recommandations formulées, le FMI souligne la nécessité de protéger les populations les plus vulnérables face aux risques inflationnistes et aux menaces pesant sur la sécurité alimentaire.

Ph.B.

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE

BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE

FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité-Travail-Progress

ANNONCE LEGALE N°492/2026/BZ-C INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	33752 du 30-06-25	Sect P8, bloc 55, Pile 5 (ex.4), Sup : 197,72m2	22BIS, RUE ITOUMBI	4-BZV	OBALL-MOND Hortella Reine Merline
2	33753 du 30-06-25	Sect AN, bloc 25, Pile 8bis, Sup : 201,71m2	5, RUE NIANG PONT	4-BZV	KOMBELLY-DA Ruisseau Desmerveilles
3	34018 du 13-08-25	Sect P8, bloc 14, Pile 10bis (ex.13), Sup : 240,56m2	29, RUE MBAMOU	4-BZV	TSATY Ferry Steve Aimé
4	33959 du 24-07-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 3.835,35m2	QUARTIER NGAMBIO (KINTELE)	BRAZZAVILLE	GAKALA OKO André
5	35460 du 11-05-26	Sect : Zone Rurale, Sup : 84.504,59m2 soit 8ha45a04ca	QUARTIER EMERY PATRICE LUMUMBA (OLLOMBO)	NKENI-ALIMA	Paul OBAMBI
6	35220 du 25-03-26	Sect P4, bloc 66, Pile 9 (ex.10bis), Sup : 294,89m2	63TER, RUE ZANAGA	4-BZV	Enfants TIAKOULOU
7	35496 du 19-05-26	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 100.000,00m2 soit 10ha00a00ca	DIEU LE VEUT (NGABE)	DJOUE-LEFINI	GASSAY KEA Glad Philoreine
8	21217 du 08-01-19	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 394,84m2	QUARTIER DJIRI PONT	POOL	MBOURANGON Jean Frédéric et Enfants
9	35495 du 19-05-26	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 2.400,00m2	LIFOULA	POOL	GASSAY KEA Glad Philoreine
10	37737 du 25-11-25	Sect P10, bloc 86, Pile 4 (ex.3), Sup : 193,50m2	80, RUE MPANGALA	5-BZV	EBATHA-FRANCK HONLHOU WHA-WHE Elphie
11	30900 du 05-10-23	Sect P, bloc -, Pile -, Sup : 7.200,00m2	NGOUENE (OYO)	CUVETTE	NDONGO Francine Peggy
12	35499 du 20-05-26	Sect P14, bloc 24, Pile 3, Sup : 426,42m2	12, RUE GAMBOMA	4-BZV	Enfants IWANDZA ZOUWALANDZORO
13	35459 du 11-05-26	Sect P13B, bloc 59, Pile 3, Sup : 513,21m2	1674, RUE MBOUESSA (MOUKONDO)	4-BZV	MAKANY Armand Roger
14	35423 du 05-05-26	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 413,93m2	QUARTIER NGAMBAMOU (KINTELE)	BRAZZAVILLE	DOUCOURE Moussa
15	35424 du 05-05-26	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 224,07m2	RUE ONDONGHO (QUARTIER NGAMBAMOU)	BRAZZAVILLE	DOUCOURE Moussa
16	35420 du 30-04-26	Sect AN, bloc 8 (ex.15), Pile 1bis (ex.135), Sup : 404,16m2	24, RUE ESSANGAMILEKE (EX.OGB)	4-BZV	KALALA KAPINGA Kerol Allégra
17	35191 du 20-03-26	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 224.222m2 soit 22ha42a22ca	VILLAGE MINGALI BAMBOU	DJOUE-LEFINI	EBOU Aymar D. et EBOU née ONKA TANGOT P.
18	35192 du 20-03-26	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 209,20m2	QUARTIER MINES ET GEOLOGIE (DJIRI)	POOL	CHRIST-MPAN Pierre Bonheur
19	33757 du 1er-07-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 199,83m2	QUARTIER IHOUEME	BRAZZAVILLE	TENGUE KOMLANVI
20	35206 du 23-03-26	Sect P6, bloc 120, Pile 1, Sup : 374,18m2	104, RUE MBAKA (QUARTIER MILAPI)	5-BZV	WAGUE Mahamadou
21	35144 du 10-03-26	Sect P15, bloc 1, Pile 1, Sup : 220,90m2	113, RUE LOUKOLELA	6-BZV	DZILA ETOU Christ-Evan Olangué
22	34248 du 03-10-25	Sect P11, bloc 68, Pile 7, Sup : 281,70m2	319 ET 320BIS, RUE MOUDZOMBO	5-BZV	OBOA née AYOKO Antoinette
23	35515 du 22-05-26	Sect B, bloc -, Pile 03, Sup : 967,62m2	RUE ONIANGUE / Q. : 01 : (IPOMBO) OWANDO	CUVETTE	AKONDZO Léontine
24	35468 du 13-05-26	Sect B, bloc -, Pile -, Sup : 620,19m2	OKONGO (OYO)	CUVETTE	ILOKI née ETOKA BEKA Zoé Célestine
25	35270 du 1er-04-26	Sect CD, bloc 137, Pile 8, Sup : 199,64m2	QUARTIER 906 IMPOH-MANIANGA	9-BZV	MORANGA Eliane Solange
26	35437 du 06-05-26	Sect P13C (ex. P13), bloc 22, Pile 13 (ex.42bis), Sup : 221,82m2	42BIS, RUE ABIA (QUARTIER CITE DES 17)	7-BZV	TSIMI Berthe Irène
27	35085 du 23-02-26	Sect P5, bloc 107, Pile 8 (ex.10), Sup : 603,77m2	69, RUE MAKOKO	3-BZV	OSSEBI Henri
28	35404 du 1er-06-26	Sect F, bloc -, Pile -, Sup : 340,75m2	QUARTIER NGAMBIO (KINTELE)	POOL	OSSERE Serline Bruchelle
29	30376 du 06-06-23	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 360,00m2	QUARTIER NGAKOUBA	POOL	MOUSSAMOUKEUOLA Adèle
30	34956 du 23-01-26	Sect P6, bloc 06, Pile 6bis (ex. 05), Sup : 112,24m2	210, RUE DJAMBALA	5-BZV	MANTELE Grâce Naomi
31	37227 du 27-03-26	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 409,44m2	QUARTIER FLORENT TSIBA	BRAZZAVILLE	NGOUONI NTSAKA Célia Nuptia
32	30459 du 22-06-23	Sect O, bloc -, Pile -, Sup : 392,91m2	KINTELE (QTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO)	POOL	Enfants OLOUKA
33	34705 du 19-11-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 217,11m2	QUARTIER STADE LA CONCORDE	BRAZZAVILLE	ISSOMBO PEYAT Danielle Stégue
34	35093 du 24-02-26	Sect P11, bloc 27, Pile 25bis (ex. 873), Sup : 138,83m2	873BIS, RUE BALLOYS (QUARTIER BONGO)	5-BZV	NGOUEMBE LENGOKO Chérubine Noblesse
35	35102 du 27-02-26	Sect P9, bloc 109, Pile 17 (ex. 09), Sup : 228,60m2	191, RUE LOUBOMO (QUARTIER BONGO)	5-BZV	OKO NGALA Fragely Micha
36	35516 du 22-05-26	Sect P5, bloc 49, Pile 12bis, Sup : 173,44m2	25, RUE LAMPAMA	6-BZV	ITOUABER Victoire Halison Amaya
37	34809 du 18-12-25	Sect O, bloc 13, Pile 8(ex.220ter), Sup : 456,29m2	CENTRE-VILLE	3-BZV	NIANGADOU Seydou
38	35101 du 27-02-26	Sect P11, bloc 27, Pile 25 (ex.873), Sup : 136,69m2	873, RUE BALLOYS (QUARTIER BONGO)	5-BZV	OKO NGALA Fragely Micha

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière

Fait à Brazzaville, le 19 juin 2026

Paterne Dimitri ELAPIE.
Inspecteur principal des Impôts
Chef de bureau

EXAMENS

Les épreuves du BEPC 2026 lancées dans de bonnes conditions

Les épreuves écrites du Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) ont débuté le 23 Juin 2026 sur toute l'étendue du Congo. Le lancement de cet examen d'État a été effectué par le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation Jean Luc Mouthou, accompagné du ministre délégué chargé de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Prince Michrist Kaba Mboko.



Lancement des épreuves par les deux ministres

La délégation gouvernementale a visité quelques centres d'examen de Brazzaville, notamment les centres Trois Glorieuses, Frère Hervé (dans le deuxième arrondissement) et Lheyet Gaboka à Ouenzé. Cette visite s'est déroulée en présence du président de l'Association des Parents d'Élèves et Étudiants du Congo, APEEC. Selon les statistiques officielles, 131 066 candidats prennent part à cette session 2026, dont 67 635 filles, soit 51,63 % des effectifs. Les épreuves sont organisées dans 558 centres répartis sur l'ensemble du territoire national, ainsi qu'à Cabinda,

Luanda en Angola, et Pékin en Chine, contre 543 centres en 2025, traduisant une progression du dispositif organisationnel. Le ministre Jean Luc Mouthou s'est félicité du bon déroulement du lancement. Il a affirmé que les candidats étaient bien installés et que les épreuves avaient débuté dans de bonnes conditions, tout en soulignant la hausse continue de la participation féminine aux examens nationaux. Dans les différents centres visités, les candidats ont exprimé leur confiance. Certains, comme les nouveaux candidats, ont dit aborder l'examen

avec sérénité grâce à une préparation régulière. D'autres ont insisté sur l'importance du BEPC comme étape charnière entre le collège et le lycée. Pour sa part, le ministre délégué Prince Michrist Kaba Mboko a salué la discipline observée et rappelé les mesures mises en place pour lutter contre la fraude. Les autorités éducatives espèrent désormais que cette organisation rigoureuse se traduira par de bons résultats à la proclamation prévue fin juillet.

Darchevie
KETTE BONAZEBI.

COOPÉRATION

Les Nations Unies dressent un bilan satisfaisant de leur action en 2025

Le système des Nations Unies en République du Congo a présenté à la presse, le 12 juin 2026 à Brazzaville, les résultats du rapport annuel 2025 du cadre de coopération avec le Gouvernement congolais. Reflétant leur engagement dans des secteurs variés, ce rapport souligne les progrès enregistrés en appui aux priorités nationales de développement et aux Objectifs de développement durable (ODD).



Photo de famille à la fin de la cérémonie

Réalisée dans un contexte de crise à l'échelle mondiale et marquée par des restrictions budgétaires, l'action des Nations Unies en République du Congo en appui au développement, courant 2025, est tout de même restée satisfaisante. En effet, le rapport présenté à la presse par l'équipe-pays sous l'égide du Coordonnateur-résident du système des Nations Unies en République du Congo, Abdourahmane Diallo épingle des avancées notables dans le développement du capital humain et dans la diversification économique. Cela s'est traduit par le succès remarquable des programmes et projets réalisés dans les domaines de la santé, l'agriculture, l'éducation, l'assainissement, du climat et de l'employabilité. Au nombre des réalisations majeures figure notamment la contribution à la rédaction et à l'adoption de la Décennie des Nations Unies pour le boisement

et le reboisement dans le cadre de la gestion durable des forêts 2027-2036. La formation de plus de douze mille jeunes congolais à la création d'entreprises et aux mécanismes d'accès au financement, ainsi que l'appui à l'élaboration de la Stratégie nationale de la prévention et de la gestion des risques des catastrophes font également partie des succès réalisés. Le rapport souligne également un accompagnement notable dans la diversification avec l'appui à la production de trois cent tonnes d'haricot et 17 mille tonnes de manioc. L'amélioration d'accès à l'eau et à l'assainissement de plus de quatorze mille enfants dans les zones rurales fait partie de cette même lancée des progrès entrepris. Dans le domaine de la santé, ce rapport note un recul de la mortalité maternelle et infantile et une progression

de la vaccination. Au total, le rapport indique qu'environ 100 mille jeunes congolais ont été positivement touchés par les programmes onusiens, toute agence confondue. Par ailleurs, la rencontre avec la presse a été l'occasion pour le système des Nations Unies d'annoncer la clôture du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2022-2026 et sur les préalables à l'élaboration d'un nouveau cadre de coopération, qui vient d'être élaboré. Pour ce faire, le Gouvernement et les Nations Unies vont effectuer un diagnostic aux fins d'identifier les nouvelles priorités à retenir qui éventuellement pourraient être alignées sur le plan d'action du Gouvernement.

Espérance
MBOSSA-OKANDZE & Durell TSOUMBOU
(Stagiaire)

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

SANTE

Ebola: le Congo renforce son dispositif de riposte

Les autorités sanitaires congolaises ont organisé, du 11 au 13 juin 2026 à Brazzaville, avec l'appui de l'OMS Congo, un atelier de formation et de sensibilisation des agents de santé en prévention et contrôle des infections (PCI), visant à renforcer d'urgence la préparation du Congo face à la flambée épidémique de maladie à virus Ebola (MVE) qui touche la région, notamment l'Est de la République démocratique du Congo. Cette rencontre a enregistré la participation de 50 agents de santé issus des différents services des hôpitaux de la ville.

reconnaissance d'un cas suspect ; application correcte des mesures de PCI ; réalisation du triage et de l'isolement des cas suspects ; utilisation correcte des équipements de protection individuel (EPI) ; application des procédures de prélèvement et de trans-

Bien qu'aucun cas suspect n'ait été détecté sur le territoire congolais, la vigilance est de mise. Anticiper et neutraliser tout risque d'importation du virus Ebola sur le territoire national est l'objectif principal de cet atelier dont l'ouverture des travaux a été présidée par le Dr Jean-Claude Moboussé, conseiller à la santé et à la population du ministre de la Santé.



Dans son intervention, le représentant du ministre a souligné l'importance de cet atelier qui s'inscrit dans la stratégie nationale de renforcement des capacités du système de santé face aux menaces sanitaires émergentes. Il a rappelé que « la résurgence de la maladie à virus Ebola à l'Est de la République Démocratique du Congo constitue une menace réelle pour les populations et les économies ». De son côté, le représentant de l'OMS Congo, le Dr Guy-Michel Mbemba, a salué les efforts du gouvernement

congolais dans le renforcement de la surveillance, tout en réaffirmant l'engagement de l'OMS à accompagner le pays dans la préparation, la détection et la réponse aux urgences de santé publique. Pour lui le succès de la riposte à la maladie à virus Ebola repose inévitablement sur une sensibilisation accrue des communautés locales, mais aussi des personnels de santé. Les compétences des participants ont été renforcées dans différents domaines:

port des échantillons ; etc. Des séances pratiques sur le port et l'enlèvement de l'équipement de protection professionnel et le lavage des mains ont permis aux participants de se familiariser avec les procédures enseignées. Les animateurs de cette formation ont encouragé les participants à transmettre les connaissances et compétences acquises aux autres agents de leurs structures respectives.

G.-S.M.

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI

NOTAIRE
91, Avenue de l'indépendance, Arrondissement 3 Poto-poto, Centre-ville
B.P: 13646 / Tel(s): (+242) 05.585.61.87/06.412.71.92
E-mail: officenotsmb@gmail.com
BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE HAI YU

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE S.A.R.L.U
CAPITAL SOCIAL: UN MILLION (1.000.000) de francs CFA.
SIEGE SOCIAL: Brazzaville, Soprogie, Bloc 59, Avenue route nationale numéro 2, Arrêt Don Bosco en diagonal de la station AFRICA.

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du six mai deux mille vingt-six, reçu par Maître **Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI**, Notaire, titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, 91, Avenue de l'Indépendance, Centre-ville, Arrondissement 3 Poto-poto, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

99 années entières et consécutives qui Commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital social: Le capital social est fixé à Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en 100 parts sociales de Dix mille (10.000) francs CFA chacune, souscrites entièrement et libérées intégralement.

Gérance de la Société: Conformément aux dispositions statutaires Monsieur **YI JING**, domicilié à Brazzaville, Avenue Nkounkou, Quartier Kombé, Arrondissement 8 Madibou, est désigné en qualité de gérant de ladite société.

Immatriculation: La société dénommée HAI YU est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro **CG-BZV-01-2026-B13-00380.**

Pour avis

Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE

Objet social: La société a pour objet en République du Congo et à l'étranger:
• Fabrication et vente des briques (parpaing) et des matériaux de construction.
Dénomination sociale: La société prend la dénomination suivante: «HAI YU»
Siège social: Le siège social est situé à Brazzaville, Soprogie, Bloc 59, Avenue route nationale numéro 2, Arrêt Don Bosco en diagonal de la station AFRICA.
Durée: La durée de la société est fixée à

VIENT DE PARAITRE

“Cartes sur table ou le devoir de transmettre” de Bernard Mackiza

Un double événement de présentation et dédicace de l'ouvrage “Cartes sur table ou le devoir de transmettre” de Bernard Mackiza, doyen de la presse congolaise, et de ses 92 ans de vie sur terre a eu lieu le 18 juin 2026, à l'hôtel Saint-François de Paul à Brazzaville. Publié dans la collection ThémA des Editions Cesbe Presses à Evry (France), avec 260 pages, il a été préfacé par Albert Mianzoukouta, directeur de publication de la Semaine Africaine et Viclaire Malonga, journaliste de la Semaine Africaine, qui a également réalisé des entretiens avec l'auteur.



Bernard Mackiza dédicant son ouvrage

six parties, avec des annexes en fin de volume. Les parties 1 et 2, sont essentiellement autobiographiques. La méthodologie adoptée est celle du jeu aux questions-réponses. Nous y rencontrons l'auteur dans son milieu natal et professionnel.

Ici, Bernard Mackiza est sous les projecteurs des autres. Il est décoré des décorations Urbi, orbi. Puis, vient la partie des annexes, des images et des témoignages. L'ouvrage contient aussi une partie consacrée aux dédicaces et autres. Il est décoré plusieurs fois.

Pour Bernard Mackiza, «la rigueur éthique et l'indépendance économique sont les seuls remparts contre la fragilité de l'information. Transformer encore le journalisme de circonstance en journalisme de conscience et de construction nationale». Il invite les évêques du Congo, «à faire du journal La Semaine Africaine, un journal de l'Afrique centrale comme au début».

Alain-Patrick MASSAMBA & Gabriel DIMONEKENE

L'évènement s'est déroulé en présence de diverses personnalités, au nombre desquelles, Mme Adélaïde Mougani, députée de Mindouli et ancienne ministre, Gustave Pana Zoula, ancien diplomate, et Joseph Bahoua, membre du Conseil supérieur de la liberté de communication... Journaliste et observateur émérite de l'histoire du Congo, Bernard Mackiza estime donner une leçon, que transmettre le flambeau à la jeunesse. Parlant du contexte de l'impression de ce livre, le Pr Dieudonné Mianzenza, des éditions Associated Press, a souligné: «Ce livre est une histoire écrite par des personnes qui ne sont pas membres de

notre association. C'est un hasard qui a voulu qu'il soit publié chez nous. Bernard Mackiza est un homme connu qui a fait la gloire du journalisme au Congo et à l'étranger. L'ouvrage a été imprimé en 200 exemplaires, dont 50 par les éditions et 150 par ses enfants».

Présentant ses subtilités, le Pr André Patient Bokiba, écrivain, critique littéraire et conseiller à la Culture du Président de la République, a relevé: «Ce livre s'inscrit dans une démarche de co-production, entre Bernard Mackiza, Viclaire Malonga et Albert Mianzoukouta. C'est un hommage rendu de l'intérieur à un doyen à qui ils doivent beaucoup. Il se décompose en

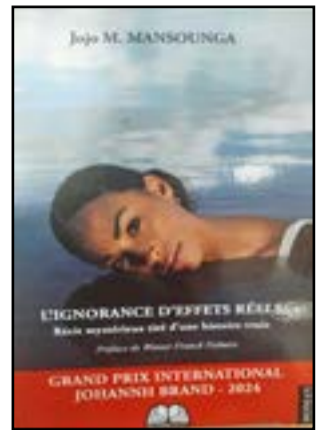
ROMAN

“L'ignorance d'effets réels”, un récit profond de Jojo M. Mansounga

Paru aux Editions Renaissance Africaine à Paris (France), en 2024, le roman “L'ignorance d'effets réels”, sous-titré, “Récit mystérieux tiré d'une histoire vraie” de 135 pages, de Joséline Moumossi Mansounga dit “Jojo” a été dédicacé le 17 juin 2026 à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. devant un parterre des férus de la littérature. C'est un récit profond et bouleversant qui interroge, émeut et captive.



Jojo M. Mansounga



La couverture du livre

Dans la causerie entre le présentateur, Florent Sogni Zaou (écrivain), et l'auteur Jojo M. Mansounga, il est ressorti que «le récit de cet ouvrage s'inspire du vécu d'une jeune fille dénommée Jade, héroïne principale vivant des cauchemars, des hallucinations et du réel, trois phénomènes sans véritable frontière dans la vie de l'héroïne de ce roman». L'auteur décrit de manière progressive la vie de Jade «qui côtoie le monde des sirènes et vit seule des répercussions anormales dans son corps sans qu'aucun parent ne le sache. Elle est heureusement délivrée des forces maléfiques grâce à l'intervention d'un pasteur et passe du désarroi à la résilience. C'est alors que ses parents parviennent à comprendre la souffrance de leur fille. Le texte est une interpellation des lecteurs sur les sujets que beaucoup de gens vivent en silence, sans en parler, comme si c'était des sujets tabous. L'auteur lève ainsi la voile sur cette ambiguïté». Pour Winner Franck Palmers, la

critique littéraire dont le texte a été lu par son assistant Ever Génial Nianga Mouanziby: «Cette œuvre contemporaine s'inscrit dans une tradition où l'onirisme devient un vecteur d'exploitation des traumatismes individuels et des mythes collectifs. A travers Jade, l'auteur interroge la puissance des rêves, leur capacité à révéler des blessures enfouies et à mettre en lumière les tensions entre inconscient et réalité».

Des sous-titres dans le livre : ignorance, vision, école, mystère, transformation, confiance, délivrance, vrai, restauration, le destin, séparation, obscurité renferment le mystère. L'auteur affirme: «C'est pour séquencer ou segmenter chaque vécu de Jade. Ce n'est qu'une suite logique de l'histoire».

Evoquant les leçons à tirer de son roman, l'auteur souligne que «l'ignorance constitue un frein à la vie spirituelle d'un individu: d'où la nécessité de connaître la vérité, en combat-

tant l'ignorance volontaire, afin de désirer et rechercher Dieu pour être délivré. En réalité, la lecture de ce roman est un vecteur de dialogue...». L'auteur fait également intervenir la plume d'Aubin Banzouzi qui estime que: «Ce genre de livre qu'on lit de bout en bout sans avoir passé du temps, comme dans un rêve, est pour le cas de figure un roman inspiré des faits réels...»

Native du Congo-Brazzaville, Joséline Moumossi Mansounga “Jojo” est titulaire d'un diplôme supérieur en communication, marketing et multimédias. Elle a de manière considérable œuvré dans les organisations internationales et dans la presse. Elle est coach en orientation et conférencière, fondatrice et présidente de l'Association Zéro violence en milieu scolaire et universitaire (AZVMSU). C'est une passionnée d'écriture.

Alain-P. MASSAMBA

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE
CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER
EN CHEF

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la SOCIETE LE RANCH DU CHEF, société anonyme pluripersonnelle (SA) au capital de 10 000 000 Francs CFA, dont le siège social est au n°03, rue Issambo, Lycée Thomas Sankara Djiri, Brazzaville et immatriculée au RCCM sous le n°CG-BZV-01-2021-B14-00003, le 13/01 /2021;

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'assemblée générale extraordinaire de ladite société tenue en date à Brazzaville du 26 avril 2026, il a été délibéré et adopté la résolution portant dissolution anticipée de la SOCIETE LE RANCH DU CHEF et la nomination de Monsieur EBATA Brunel Don Jean, en qualité de liquidateur;

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 12 juin 2026, sous le n°CG-BZV-01-2026-M-1 6657 aux fins de la dissolution de ladite société.

Pour insertion légale,

Le Greffier en chef, chef de Greffe

Maître Jean Clément NGATALI

INSERTION LEGALE – CREATION SOCIETE

ETUDE DE MAITRE GABRIELLE DE KODIA, NOTAIRE
POINTE NOIRE, AVENUE CHARLES DE GAULLE (FACE SUPERMARCHE CASINO)
TEL.: 06 848 55 38 /05 014 14 11- EMAIL: gabrielle.dekodia@gmail.com

SOCIETE DENOMMEE IMMOBILIER NET

DENOMINATION: IMMOBILIER NET

FORME SOCIALE: SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A CAPITAL VARIABLE

DATE DE CREATION: STATUTS SOUS SEING PRIVE DU 05/03/2026, ENREGISTRES A POINTE NOIRE CENTRE LE 11/02/2026 F°048/16 N°2131, DEPOT RANG MINUTES NOTAIRE DE KODIA LE 05/03/2026, DEPOT PV ENREGISTRE A POINTE NOIRE CENTRE LE 11/03/2026 F°048/13 N°2128

DUREE SOCIETE: 99 ANNEES A COMPTER DE SON IMMATRICULATION

MONTANT DU CAPITAL SOCIAL INITIAL: 10 000 000 Francs CFA

APPORTS INTEGRALEMENT SOUSCRITS ET LIBERES EN NUMERAIRE: 10.000.000 FCFA

NOMBRE DES TITRES: 1.000 ACTIONS DE 10.000 FCFA CHACUNE

DECLARATION NOTARIEE SOUSCRIPTION: RECUE PAR M° DE KODIA LE 05/03/2026, ENREGISTREE A POINTE NOIRE CENTRE LE 11/03/2026 F°048/14 N°2129

- SIEGE SOCIAL: POINTE NOIRE (Rép. Congo), Quartier MPITA, 480, avenue BITELIKA NDOMBI, Arr. I EP LUMUMBA, et BUREAU sis à Brazzaville (Rép. Congo), 12, rue Mboko à MOUNGALI

DIRIGEANTS:

PRESIDENT DE LA SOCIETE: MONSIEUR GAUTIER HUGUES NDAMBA KOUNDINGANA

DIRECTEUR GENERAL: MADAME EUNICE REBECCA MBAMBI

OBJET SOCIAL: La Société a pour objet, en Rép. Du Congo et à l'étranger: Toutes opérations de transaction, négociation, gestion et intermédiation d'immeubles et de fonds de commerce, l'administration et la gestion locative; Toutes opérations de promotions immobilières ou de construction; toutes opérations réelles ou personnelles d'optimisation fiscale; Toutes opérations d'achat et revente en qualité de marchand de biens; La gestion du statut d'agent commercial d'un ou de plusieurs mandants, concernant la vente et la commercialisation de biens immobiliers et de maisons individuelles, ainsi que toutes activités liées au développement et à l'extension des biens immobiliers; La vente publicitaire; La formation professionnelle; Toutes opérations d'achats ou de ventes de produits liés au domaine de l'habitat, la rénovation, l'amélioration de l'habitat ou l'équipement de l'habitat; La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers ou immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tout autre bien meuble et immeuble; L'acquisition, la vente, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles à construire, en cours de construction ou construits ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles; La construction sur les terrains dont la Société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte; La réalisation, l'aménagement, la vente ou la commercialisation de lots de terrains à bâtir; La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination

- NUMERO FORMALITE REGISTRE ARRIVEE: CG-PNR-01-2026-B-00199

- IMMATRICULATION RCCM DE POINTE NOIRE: 30/03/2026

- NUMERO D'IMMATRICULATION: CG-PNR-01-2026-B16-00008

LE NOUVEAU DEFI DE CLAUDE LE ROY

Deux ans pour raviver le rêve congolais !

Comme attendu, Claude Le Roy, réputé pour sa capacité de travail, sa forte personnalité et son immense expérience du football africain, a signé lundi 22 juin 2026 un contrat de deux ans en qualité de consultant expert sportif et sélectionneur national des Diables Rouges. Le défi qu'il se lance est d'offrir au peuple congolais de nouvelles raisons de rêver, en redonnant une âme à une sélection nationale qui, depuis son départ fin 2015, ne fait plus peur à personne.

La cérémonie de signature du technicien français s'est déroulée en présence du président par intérim de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT), Henri Endzanga, et du ministre des Sports Hugues Ngouléndélé. «*Au bout d'un an et demi il pourrait passer la main à son adjoint, le Sénégalais Oumar Daf», a-t-il laissé entendre.*

Une affaire d'Etat

Claude Le Roy a été choisi par le Président de la République, Denis Sassou Ngués-



Claude Le Roy et Henri Endzanga (de dos) paraphant le contrat

so, qui l'a reçu en audience mardi 23 juin au palais du Plateau, témoignage de l'importance accordée par le chef de l'Etat au projet sportif confié au technicien français. Auparavant le "Sorcier blanc" et son adjoint ont été les hôtes du Premier ministre, chef du Gouvernement, Anatole Colli-net Makosso.

Première séance de travail à la FECOFOOT

Un peu plus tôt, le nouveau

staff technique avait eu une séance de travail avec les membres du Comité exécutif, en présence de la Direction technique nationale. «*Les échanges ont porté sur l'état des lieux de l'équipe nationale, les objectifs qui leur sont assignés, ainsi que son plan de travail pour les prochaines échéances.*

Le chantier est immense. Les éliminatoires de la CAN 2027 débiteront en septembre prochain. Trop juste, pour

un football sans championnat depuis deux ans et marqué par l'exode massif des meilleurs joueurs du pays. Il en faudrait plus à Claude Le Roy pour verser dans le pessimisme contre-nature. Le Zorro Blond (comme on aime aussi à l'appeler) a pu mesurer de l'ampleur de sa tâche; il se dit motivé par ce nouveau challenge. Côté renfort, il a affiché ses priorités en évoquant les dossiers de Dilane Bakwa et Bradley Locko, deux joueurs qu'il souhaite convaincre de représenter le Congo à l'avenir. Le technicien français prévoit aussi un regroupement des joueurs locaux dans la deuxième semaine du mois d'août.

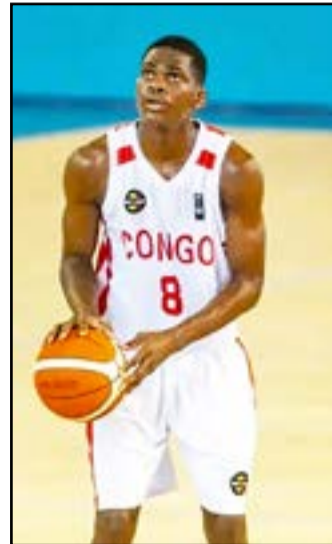
L'ère Le Roy II est donc lancée. D'ores et déjà, nombre de Congolais misent sur sa réussite et celle des Diables-Rouges. Le Congo est dans le groupe G des éliminatoires de la CAN 2027 en compagnie du Cameroun, des Comores et de la Namibie.

Franck SOUAPIBOU

BASKET-BALL

Isaac Mouangui, le jeune prodige qui a pris la lumière à Malabo

Vous vous demandez comment les jeunes basketteurs congolais se sont comportés lors de FIBA Afro-basket U18 zone 4 à Malabo, en Guinée Equatoriale ? Parmi ces «*guerriers*» nous avons choisi le jeune prodige Isaac Michel Mouangui. Il est l'un de ceux qui ont marqué les esprits, illuminant la compétition en enchaînant des performances statistiques historiques. Le jeune basketteur de BBS de Pointe-Noire s'est imposé comme l'un des



Isaac Michel Mouangui.

artisans majeurs du parcours des Diables-Rouges, auteur de performances remarquables tout au long de la compétition. Il a terminé avec des moyennes remarquables de près de 17.7 points, 18.3 rebonds et 3.2 interceptions par match. «*Face aux adversaires de la zone, il a capté jusqu'à 28 rebonds lors d'une seule rencontre et a inscrit jusqu'à 25 points*», précise une source. «*Lors d'un autre match, il s'est particulièrement illustré en réalisant 7 interceptions, démontrant ainsi toute l'étendue de son talent des deux côtés du terrain*», poursuit la même source.

Après un premier tour de haute tenue et une demi-finale du même niveau, il a couronné son brillant parcours d'une distinction de MVP (15 points, 19 rebonds,

4 passes décisives, 2 interceptions, 29 d'Evaluation) du match de classement contre la RCA, ainsi qu'une place dans le cinq-majeur de la compétition venue couronner un tournoi globalement réussi...

Derrière ces résultats se cache un travail de longue haleine. Passionné de basketball depuis son plus jeune âge, Isaac Michel Mouangui consacre une grande partie de son temps à perfectionner son jeu. Grâce à son sérieux à l'entraînement et sa détermination, il a réussi à franchir plusieurs paliers ces dernières années. Son ambition dépasse toutefois les frontières congolaises. Le natif de Pointe-Noire nourrit en effet le rêve de poursuivre sa carrière à l'étranger. Conscient des exigences du basketball moderne, il sait, dit-il, sur quels aspects il doit encore progresser. Parmi ses priorités figure l'amélioration de sa condition physique. Pour certains observateurs, Isaac Mouangui figure déjà parmi les plus grands espoirs du basket congolais.

G.-S.M.

HANDBALL

Quelle bombe nous prépare le jeu à sept?

Le football congolais n'a pas encore fini de panser ses plaies, que le handball semble prêt à durer à son tour dans la zone de turbulences. Les signaux sont inquiétants.

La semaine passée, la dynamique "Le réveil du handball congolais" a été obligée de délocaliser son tournoi de gala au stade Avenir du rail, à Ouenzé. Car elle a été interdite d'organiser ses activités au Centre sportif et universitaire de Makélékélé, à Brazzaville. La décision a été prise par la ministre de l'Enseignement supérieur à la demande de son collègue des Sports. «*Il m'a été donné de constater que plusieurs associations sportives nationales sous le coup des sanctions de leurs fédérations sportives respectives organisent des activités sportives dans les infrastructures sportives situées dans les établissements placés sous votre tutelle, en violation totale des dispositions de la loi. C'est le cas de la dynamique "Le réveil du handball congolais" qui organise avec des clubs interdits d'activités pour une durée de deux ans par la Fédération congolaise de handball, des compétitions sportives à l'ISEPS. Afin de mettre fin à ces désordres, je vous saurais gré des dispositions que vous voudrez prendre pour instruire vos services habilités d'exiger des requérants, les autorisations*



Les matchs ont été délocalisés au Stade AVR

délivrées par les fédérations sportives concernées», lui avait écrit le patron du sport congolais. Cette décision pourrait, si l'on en croit les responsables de ce regroupement de clubs, prolonger la crise qui secoue le handball national. «*Le plus grave: la communication faite par le ministre des Sports au Conseil des ministres, parlant des "désordres qui perdurent en marge de la Fédération de handball". Alors que le désordre est parti de l'Assemblée générale électorale organisée à la hussarde, en ignorant et la circulaire ministérielle relative à l'organisation des assemblées générales des fédérations, et les sentences de la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport, institution reconnue pourtant par la loi*», confie un responsable. L'assemblée ayant porté à la tête du handball l'équipe fédérale actuelle fut émaillée

de grosses irrégularités. Sa première décision a été de se soustraire à la juridiction sportive du pays, sans que la tutelle y trouve à redire.

Après le football, le Congo peut-il se permettre un autre naufrage sportif? Peut-il accepter que chaque discipline suive le même scénario? Nombre d'amoureux du jeu à sept invitent les autorités habilitées à prêter une oreille attentive aux aspirations des acteurs de la dynamique "Le réveil du handball congolais" qui, affirment-ils, «*s'investissent corps et âme pour revitaliser ce sport*» et rappeler à toutes les parties, y compris la FECOHAND, le respect de la loi. Sinon, craignent-ils, «*le handball ne sera pas une surprise. Il sera simplement la prochaine bombe à retardement d'un système qui refuse d'être impartial.*

F.S.

Faith knows no bounds



AVIS DE RECRUTEMENT

Chargé(e) de Programme Senior – Réduction des Risques de Catastrophes et Résilience Communautaire (DRR)

En tant que Chargé(e) de Programme Senior – Réduction des Risques de Catastrophes et Résilience Communautaire (DRR), vous appuierez la coordination technique et la mise en œuvre des activités de préparation communautaire aux inondations dans le cadre d'une initiative financée par CRS visant à renforcer la résilience des communautés et à compléter un projet pilote de protection sociale adaptative financé par la Banque mondiale dans le département de la Likouala.

Le poste contribuera au renforcement des mécanismes communautaires de préparation et de coordination, à l'opérationnalisation des approches de Community-Led Disaster Risk Management (CLDRM), à la diffusion locale des informations sur les risques d'inondation, à la préparation des ménages et à l'organisation des exercices de simulation afin de renforcer les systèmes locaux de résilience et de préparation aux catastrophes.

Le/la Chargé(e) de Programme Senior jouera un rôle clé dans l'accompagnement des structures décentralisées du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH), des partenaires Caritas, des autorités locales et des structures communautaires afin de renforcer leur capacité à anticiper, préparer et répondre aux risques d'inondation.

Qualifications de base

- Licence en Réduction des Risques de Catastrophes (RRC/DRR), Action humanitaire, Développement communautaire, Gestion des catastrophes, Résilience climatique, Sciences sociales ou dans un domaine connexe.
- Minimum de 2 à 5 ans d'expérience pertinente dans la mise en œuvre d'activités de réduction des risques de catastrophes, de préparation communautaire, de résilience, d'action humanitaire ou de développement communautaire.

Le dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

Le dossier de candidature doit être soumis au plus tard le 05 juillet 2026 à l'adresse email suivante : CG_HR@crs.org avec comme objet du message : «**Chargé(e) de Programme Senior – Réduction des Risques de Catastrophes et Résilience Communautaire (DRR)**» ou encore par le biais de l'ACPE.

La description complète du poste est accessible via le site <https://www.emploi.cg/>

SEMAINE HSE 2026

Eni Congo mobilise la jeunesse congolaise autour de la culture de la sécurité et de la préservation de l'environnement

Dans le cadre de la Semaine Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) 2026, placée sous le thème «Une seule Terre, une seule Vie», Andrea Barberi, DG d'Eni Congo, accompagné de responsables de l'entreprise dont Marco Cianfanelli, ainsi que des autorités administratives et éducatives congolaises, a conduit le 16 juin à Brazzaville une importante campagne de sensibilisation dédiée aux élèves et étudiants.

Cette initiative, inscrite dans la stratégie de responsabilité sociale d'Eni Congo et son engagement en faveur des Objectifs de Développement Durable (ODD), visait à renforcer la culture de la sécurité, promouvoir les gestes de premiers secours et sensibiliser la jeunesse à la protection de l'environnement.

ter en situation d'urgence, notamment en cas d'incendie ou d'accident. Ces exercices pédagogiques ont permis de sensibiliser les apprenants à des réflexes essentiels de sauvegarde et de prévention. Afin de valoriser l'excellence scolaire et encourager la performance, les meilleurs élèves de l'établissement ont été récompensés, illus-



Andrea Barberi, DG d'Eni Congo



Démonstration d'extinction de feu par les sapeurs pompiers

prévention des incendies. Les participants ont été sensibilisés aux mécanismes de déclenchement et de propagation du feu, ainsi qu'aux risques liés à la fumée et à la chaleur dans les

de chimie à l'Université Marien-Ngouabi, a salué une initiative particulièrement enrichissante. Elle a souligné l'importance de cette sensibilisation dans la compréhension des risques du



Le directeur d'ENI Congo, entouré de la DIRCAB, du directeur de l'École primaire Trois-Martyrs et d'autres responsables



Les meilleurs élèves de Trois-Martyrs récompensés par Eni Congo

Une mobilisation éducative au cœur de Brazzaville

La cinquième journée de la Semaine HSE 2026 s'est articulée autour de deux sites majeurs : l'École primaire Trois-Martyrs de Ouenzé et le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. À l'École primaire Trois-Martyrs, la cérémonie s'est tenue en présence de Mme Régime Tchicaya Oboa, directrice de cabinet représentant le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation. Le directeur de l'établissement, M. Léonde Leboungui, a rappelé la portée symbolique de cette école emblématique, porteuse de mémoire nationale et de valeurs de citoyenneté. Les élèves ont bénéficié de démonstrations pratiques animées par les agents de la sécurité civile, portant sur les comportements à adop-

trant l'engagement d'Eni Congo en faveur de la jeunesse et de l'éducation.

Une forte dimension institutionnelle et académique au Mémorial de Brazza

La deuxième phase de la journée s'est déroulée au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, en présence de Mme Belinda Ayessa, directrice du Mémorial, ainsi que des représentants d'Eni Congo, dont Marco Cianfanelli. Des étudiants de l'Université Marien-Ngouabi et de l'Université Denis Sassou-Nguesso ont pris part à plusieurs communications axées sur la sécurité industrielle, la santé et la protection de l'environnement. Dans son intervention, le Directeur général d'Eni Congo, Andrea Barberi, a insisté sur le rôle fondamental des comportements individuels dans la prévention des risques. Illustrant



Les officiels avec quelques étudiants des deux universités.

son propos par une expérience vécue sur un chantier en 2016, il a souligné qu'un simple signalement peut permettre d'éviter un accident majeur, appelant chacun à faire preuve de vigilance et de responsabilité. Il a également rappelé que la protection de l'environnement constitue une responsabilité collective et individuelle, en cohérence avec le thème de la Semaine

HSE 2026. Il a invité les étudiants à développer leur esprit critique, leur curiosité et leur sens des responsabilités afin de devenir de véritables acteurs du changement.

Sensibilisation aux risques et formation aux gestes de premiers secours

Un temps fort de la rencontre a été consacré à la

espaces clos.

À travers des démonstrations concrètes, il a été rappelé qu'un incendie peut évoluer très rapidement, réduisant considérablement le temps d'intervention et d'évacuation. Le docteur Joffode Memougane, médecin du Centre Médical de Santé (CMS) d'Eni Congo, a ensuite animé une session dédiée aux premiers secours. Il a rappelé le principe fondamental du secourisme : protéger, alerter, secourir.

Les étudiants ont été formés aux gestes essentiels à adopter en cas d'étouffement, de perte de connaissance, d'arrêt cardiaque, d'hémorragie ou de brûlure, afin de renforcer leur capacité d'intervention en situation d'urgence.

Une jeunesse engagée pour l'environnement

Au nom des participants, Mme Archana Moubali, étudiante en troisième année

quotidien et la protection de l'environnement.

Elle a également exprimé son engagement à promouvoir des actions concrètes telles que le reboisement, le recyclage et le nettoyage des espaces publics.

Un engagement fort d'Eni Congo pour la sécurité et le développement durable

À l'issue de différentes sessions, les meilleurs étudiants des établissements et universités participantes ont été récompensés, en reconnaissance de leur engagement et de leur mérite. À travers cette campagne de sensibilisation, Eni Congo réaffirme son engagement constant en faveur de la sécurité, de la santé et de la protection de l'environnement, tout en contribuant activement à la formation d'une jeunesse consciente des enjeux du développement durable et des défis de demain

BANQUE POSTALE DU CONGO

Le trading, un nouveau levier de croissance et d'inclusion financière

La Banque Postale du Congo (BPC) a franchi une étape majeure dans sa stratégie de diversification de ses offres en lançant officiellement, vendredi 19 juin 2026 à Brazzaville, son activité de trading en ligne. Réunis autour du directeur général de l'institution, Calixte Médard Tabangoli, des responsables de la banque, des partenaires et des représentants de l'Etat ont assisté à cette cérémonie organisée sous forme de point de presse. Parmi les personnalités présentes figurait Prince Bertrand Bahamboula, ministre délégué chargé de l'Industrie touristique.

À travers cette nouvelle offre, la Banque Postale du Congo entend élargir sa gamme de services financiers et offrir à sa clientèle un accès encadré aux marchés financiers internationaux. Pour l'établissement bancaire, cette activité constitue à la fois un nouveau levier de performance financière et un outil d'éducation destiné à démocratiser l'investissement au Congo.

Dans son allocution, le directeur général de la BPC a souligné que cette initiative s'inscrit dans la volonté de la banque de renforcer sa compétitivité et d'accompagner ses clients dans la recherche de nouvelles opportunités économiques. « Notre banque s'est construite autour d'une conviction forte : celle qu'une institution financière peut conjuguer performance, confiance et utilité collec-

tive. Cette identité profondément ancrée dans notre modèle nous a permis d'accompagner durablement des milliers de clients dans leurs projets et leurs transformations », a déclaré Calixte Médard Tabangoli. Selon lui, le trading représente aujourd'hui une activité moderne qui permet aux particuliers comme aux entreprises d'accéder à des marchés autrefois réservés à des investisseurs spécialisés. « Nous ouvrons aujourd'hui une nouvelle perspective de croissance, d'excellence et d'impact », a-t-il affirmé.

Au cours de la rencontre, Yasmine Defoundoux-Fila, directrice centrale du trading de la BPC, a présenté les principes de cette activité encore peu connue d'une partie du public. Elle a rappelé que le trading consiste à acheter ou vendre des actifs financiers tels que les devises, les actions,



Photo de famille, après la cérémonie de lancement du trading

les matières premières ou certains produits numériques, afin de tirer profit des variations de prix sur les marchés. « L'objectif de la Banque Postale du Congo est de démocratiser l'accès aux marchés financiers au Congo, renforcer l'éducation financière et offrir des solutions d'investissement accessibles et sécurisées », a-t-elle indiqué.

Les responsables de la banque ont insisté sur le fait que le tra-

ding ne relève ni du hasard ni de la spéculation aveugle. Cette activité repose sur l'analyse des marchés, la compréhension des tendances économiques et une gestion rigoureuse des risques. C'est dans cette optique que la BPC a mis en place un dispositif complet comprenant des formations adaptées, des analyses de marché et un accompagnement personnalisé. Calixte Médard Tabangoli a également tenu à

distinguer clairement le trading des jeux de hasard et des paris sportifs. « Il s'agit d'une activité à risque, mais un risque qui doit être maîtrisé grâce à la formation, à l'analyse et à l'accompagnement des clients », a-t-il expliqué. Pour développer cette activité, la Banque Postale du Congo s'appuie sur une plateforme sécurisée, opérée avec le concours d'un partenaire international fort de plus de trente années d'expé-

rience sur les marchés financiers. Plusieurs niveaux de formation sont proposés afin de permettre aux clients d'acquérir progressivement les compétences nécessaires, du niveau débutant au niveau avancé. « Débutant ou professionnel, le pas est le même. Avec la BPC, apprenez le trading et lancez-vous avec assurance », résume le slogan de cette nouvelle offre.

Les formations peuvent être suivies en présentiel, en ligne ou à travers des contenus préenregistrés. Certains modules sont gratuits tandis que les formations spécialisées sont proposées à des coûts modérés afin de favoriser une large participation. Pour accéder au service, le client doit être majeur, disposer d'une pièce d'identité valide et ouvrir un compte à la BPC. Une évaluation préalable du profil de risque est ensuite réalisée afin d'orienter chaque utilisateur vers le parcours de formation le plus adapté. Une fois les formalités accomplies, le client peut créer son compte de trading et bénéficier de l'accompagnement des équipes spécialisées.

Avec le lancement de cette activité, la Banque Postale du Congo confirme son ambition de se positionner comme un acteur innovant de la finance congolaise.

UNION PATRONALE ET INTERPROFESSIONNELLE DU CONGO (UNICONGO)

Dieudonné Ndinga Moukala prend les commandes!

L'Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo (UNICONGO) a un nouveau patron. Il s'agit de Dieudonné Ndinga Moukala. Le Directeur Général des Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit (MUCODEC) a été porté à la tête de cette association patronale à l'issue de l'assemblée générale électorale qui a eu lieu vendredi 19 juin 2026, au siège social du Port autonome de Pointe-Noire. La cérémonie était placée sous le patronage de Michel Djombo, ancien président d'UNICONGO, nommé, récemment, ministre du Développement industriel, des zones économiques spéciales et de la promotion du secteur privé.

Unique candidat en lice, le DG des MUCODEC a été élu à l'unanimité. A l'issue d'un vote à main levée. Pour un mandat de quatre ans. Il dirige un Bureau exécutif de quatre membres, dont Christophe Pujalte (premier vice-président), Moïse Kokolo (deuxième vice-président), et Bourcelie Ampion (trésorière).

« C'est avec émotion, avec gratitude et avec un profond sens des responsabilités que je me tiens devant vous aujourd'hui. La confiance que vous venez d'accorder au nouveau bureau que j'ai l'honneur de présider n'est pas un privilège. C'est une mission. Je la reçois avec humilité. Je l'assume avec détermination. Au nom du bureau, je remercie chacune et chacun d'entre vous d'avoir pris part à ce moment important de notre vie associative », a déclaré, dans son allocution de circonstance, le nouveau président d'UNICONGO. Avant de rendre un hommage appuyé à Michel Djombo, son prédécesseur. « Cette élection n'est pas une fin. C'est un point de départ.

Elle dit notre volonté de continuité et notre ambition d'aller plus loin : prolonger les avancées des dernières années en leur donnant un souffle nouveau, pour ancrer durablement la contribution du secteur privé au développement de notre pays. Car j'ai une conviction profonde: le secteur privé n'est pas un simple acteur de l'économie congolaise. Il en est un moteur. Aux côtés des pouvoirs publics, il lui revient de bâtir une économie plus compétitive, plus diversifiée, plus attractive, et créatrice d'emplois pour notre jeunesse », a poursuivi Dieudonné Ndinga Moukala. Dieudonné Ndinga Moukala a dévoilé ses trois priorités majeures. Primo: porter plus haut et plus fort la voix du secteur privé dans la conception et la mise en œuvre des politiques économiques, par un dialogue public-privé structuré, permanent et tourné vers des résultats concrets. Secundo: agir sans relâche pour l'amélioration du climat des affaires: la trésorerie des entreprises, la fiscalité, le coût des facteurs de



Dieudonné Ndinga Moukala

production, la sécurité juridique et la prévisibilité réglementaire. Tertio: tisser des synergies entre nos adhérents, multiplier les opportunités de partenariat et accompagner la croissance de nos entreprises, au premier rang desquelles nos PME, véritables poumons du tissu économique national (...) « Je connais les défis qui se dressent devant notre économie. Mais je connais aussi les opportunités qu'elle recèle. Avec vous tous, nous porterons une vision ambitieuse, fédératrice et pragmatique pour le secteur privé congolais. Tout au long de ce mandat, nous renforcerons la cohésion entre nos membres, nous promouvrons l'excellence et l'innovation, et nous accroîtrons l'impact de notre association au bénéfice de tous. Car, j'en suis convaincu, par l'engagement, la solidarité

et l'esprit de service, nos défis, nous saurons les transformer en victoires. Devant vous, je prends un engagement, celui d'exercer cette responsabilité avec intégrité, avec écoute, avec transparence et avec détermination... », a conclu Dieudonné Ndinga Moukala. Pour sa part, Michel Djombo a reconnu avoir transmis le relai de la présidence d'UNICONGO « avec de la confiance dans la capacité du nouveau bureau à poursuivre ce que nous avons bâti ensemble ». Il a également vanté les mérites et compétences de son successeur. « Mon successeur est le Directeur général d'une grande société, d'une belle success story congolaise, quelqu'un qui connaît les enjeux du secteur privé. Non seulement parce qu'il a participé au précédent



Le président entrant, à gauche, et le sortant



Photo de famille des participants à l'assemblée générale électorale.

bureau, il était mon vice-président, mais parce qu'aussi, la société qu'il dirige, la Fédération des MUCODEC, est une société des plus présentes sur le territoire, un grand employeur, une société au cœur de l'économie. Donc, il est déjà, lui-même, très au fait des problématiques du secteur privé », a-t-il affirmé. Pour la petite histoire, UNI-

CONGO a été fondée en 1959. Elle est l'organisation patronale la plus représentative du secteur privé du pays. Ses membres sont regroupés en 18 fédérations professionnelles à vocation nationale, chacune dirigée par un président, et secondée par un ou plusieurs vice-présidents.